

14^e année
numéro 275

25 Juillet 1938
prix : 2 francs

la révolution prolétarienne

**revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire**

DANS CE
NUMÉRO

Vers un procès du P.O.U.M.

à Barcelone ?

par Un Socialiste

La manœuvre Mandel-Staline se précise

par Robert LOUZON

Le congrès des Instituteurs

par M. CHAMBELLAND

Que reste-t-il encore de Juin 1936 ?

Un exemple bien typique :

Gnome et Rhône

par Pierre COUTURET

Le congrès de la Fédération

des Cheminots

par Victor JOSSE

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste
révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES
Trois mois 10 fr.
Six mois 20 »
Un an 40 »

EXTERIEUR

Trois mois 13 fr.
Six mois 26 »
Un an 50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction et l'Adminis-
tration à la *Révolution Prolétarienne*,
54, rue du Château-d'Eau, Paris (10^e)

PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Tél.: **BOTzaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 275

(25 juillet 1938)

Vers un procès du P.O.U.M. à Barce-
lone?

UN SOCIALISTE

Notes d'économie et de politique

La manœuvre Mandel-Staline se déve-
loppe. — La terrible lutte des colo-
nisés et des colons en Palestine ..

R. LOUZON

La Renaissance du syndicalisme

La quinzaine : Le congrès des insti-
tuteurs. — Que faire à Nantes? —

M. CHAMBELLAND

Pontigny
Que reste-t-il encore de juin 1936? :

PIERRE COUTURET

Un exemple bien typique : Gnome

VICTOR JOSSE

et Rhône
Le congrès de la Fédération des che-
minots : Vers le regroupement des

MOWGLI

syndicalistes du rail

ALBERT WALTER

Les fonctionnaires feront-ils grève

pour l'échelle mobile?

Paralyser la guerre

Centre syndical d'action contre la guerre

Commandez la « Feuille » du 1^{er} août.
— La note du trésorier. — Per-
manence.

Livres et journaux

L'assassinat d'Ignace Reiss, par V.
Serge, A. Rosmer et Maurice
Wullens.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

*De faire prédominer dans les
syndicats l'esprit de classe sur l'es-
prit de tendance, de secte ou de
parti, afin de réaliser le maximum
d'action contre le patronat et contre
l'Etat;*

*De participer à l'œuvre d'éduca-
tion syndicale en procédant à l'exa-
men des problèmes pratiques et
théoriques posés devant le mouve-
ment ouvrier, et en préconisant la
formation de Cercles d'études syn-
dicales;*

*De maintenir vivant le précepte
de la Première Internationale,
d'après lequel l'émancipation des
travailleurs ne sera l'œuvre que des
travailleurs eux-mêmes.*

Pour faire
connaître
la vérité

M. Chambelland

Les deux grandes duperies du Statut moderne du travail

*Une brochure
qu'il faut
répandre
par dizaines de
milliers
d'exemplaires.*

Pas plus chère qu'un journal

50 centimes

22 francs les 50; 40 francs les 100;
175 francs les 500.

Vers un procès du P.O.U.M. à Barcelone ?

Rappel des faits. Le P.O.U.M. hors la loi

Nous avons reçu l'acte d'accusation rédigé pour le Tribunal spécial contre les dirigeants du P.O.U.M. (Parti Ouvrier d'Unification Marxiste) d'Espagne. Ce curieux document officiel est daté de Barcelone le 11 juin 1938. Si la loi était enfin appliquée, les accusés devraient comparaître vingt jours plus tard. Mais depuis un an, c'est la troisième fois qu'on leur communique un document de ce genre. Il y a peu de temps, le ministre de la Justice, Gonzalez Pena, déclarait qu'il n'était possible ni de faire un procès au P.O.U.M., ni de mettre ses dirigeants en liberté, car « toute cette affaire était dominée par la raison d'Etat », — qui n'est autre, en l'occurrence que celle de l'Alliance soviétique. Le P.O.U.M., fondé par Maurin, Nin, Gorkin, Andrade, c'est-à-dire par les plus vieux militants communistes d'Espagne, tous exclus de la III^e Internationale, pour leur opposition à Staline, a été mis hors la loi en juin 1937, à la suite d'un coup de force policier accompli par le parti stalinien. Le P.O.U.M. avait dénoncé en Espagne l'infamie des procès de Moscou et les méthodes stalinienne de colonisation du mouvement ouvrier. Son leader, Andrés Nin, avait appartenu pendant dix ans, à Moscou même, aux milieux dirigeants de P.I.C. En outre, l'action du P.O.U.M., tendant à fortifier les organisations ouvrières révolutionnaires et à préparer la convocation d'une Assemblée constituante des travailleurs, était en opposition complète avec la politique de conservation sociale commandée au Parti communiste d'Espagne par le bureau politique de Staline et imposée à la République tout entière par un chantage permanent qui peut s'exprimer ainsi : « L'U.R.S.S. ne vous livrera des avions et des tanks que si le gouvernement espagnol lui obéit à l'intérieur et à l'extérieur. » Dès 1936, un décret-loi interdisait à la presse espagnole de publier des attaques contre l'U. R. S. S. En mai 1937, après que les ouvriers barcelonais, syndicalistes, anarchistes organisés en grande majorité dans la C.N.T., eussent pris les armes pour répondre à une provocation du policier stalinien Rodriguez Salas (la tentative d'occupation du Central téléphonique gardé par des miliciens de la C. N. T. et de l'U. G. T.), les ministres communistes sommèrent le président du Conseil, Largo Caballero, de prendre prétexte de ces événements pour mettre le P.O.U.M. hors de la légalité. Largo Caballero, plutôt que de se faire ainsi l'étrangleur de la démocratie, préféra démissionner et fut remplacé par Juan Negrin, inconnu jusqu'à ce moment. Le P.O.U.M. fut — tout à fait illégalement — dissous, ses journaux et ses biens confisqués, ses militants arrêtés par centaines.

La disparition d'Andrés Nin

Parmi eux, Andrés Nin, pour avoir longtemps habité la Russie, connu Lénine, Trotski, Zinoviev et Staline, devait être le plus exé-

cré par les Russes. Emmené de Barcelone pour une destination inconnue, malgré les démarches de M. Companys et de la C.N.T., on le retrouve à Madrid dans une prison privée du parti stalinien, puis à Alcalá de Henares (aérodrome soviétique) où il disparaît, mystérieusement enlevé. Des ministres avaient dans l'entre-temps répondu de sa vie aux délégations étrangères. Le juge d'instruction, chargé d'enquêter sur ce crime, dut se cacher lui-même. L'avocat du P.O.U.M., M^e Pabón, dut se réfugier à l'étranger. Le socialiste madriléne Vasquez, fonctionnaire du contre-espionnage, qui avait fourni sur l'enlèvement de Nin quelques précieux renseignements, fut destitué. Le policier stalinien Burillo, qui avait dirigé ces opérations, reçut de l'avancement. Aux enquêteurs venus de France et d'Angleterre, intellectuels et militants ouvriers, tels que Maxton, Fenner Brockway, Mac Govern, Félicien Challaye, Weil-Curiel, Foucaud, Louzon, Lévy, Charles Wolf, les ministres de la République n'ont su fournir sur ce crime abominable que les explications les plus embarrassées. Plusieurs d'entre eux, dans des entretiens privés, ont hautement déploré les méfaits des staliens, en ajoutant, comme MM. Irujo et Indalecio Prieto : « Mais nous avons besoin des armes russes ! » (Ces deux hommes politiques, l'un catholique, l'autre socialiste, pas assez souples au gré du P. C., ont été écartés du pouvoir.)

Les choses doivent être dites telles qu'elles sont, avec une impitoyable rigueur. La persécution du P.O.U.M. a peut-être tué la République espagnole; elle l'a mise en tout cas, à quelques égards, au niveau des pays fascistes. Dans aucun pays civilisé, même en temps de guerre, de si sanglantes ignominies n'ont été commises contre un parti ouvrier. Alors que les membres du P.O.U.M. se faisaient tuer au front, on fusillait leurs camarades à l'arrière. Des combattants de première ligne ont été rappelés à l'arrière pour y être assassinés. Les prisons de la République ont été remplies d'antifascistes révolutionnaires, membres de la C.N.T. et du P.O.U.M., tandis que le gouvernement de la répression s'avérait au grand jour comme celui de la défaite et que les responsables de la chute de Malaga, de l'Euzkadi, des Asturies, de l'Aragon (laissé des mois sans armes et sans munitions), de Lerida, de Castellon, les créateurs des camps de concentration pour ouvriers révolutionnaires, les fauteurs de la famine, les démoralisateurs de l'arrière continuaient impunément leur besogne, acheminant ainsi la République vers des désastres de plus en plus probables parce qu'ils sont de plus en plus naturels. Comment la réaction bourgeoise et stalinienne qui gouverne à Barcelone pourrait-elle battre le fascisme sur les champs de bataille quand, tout en demandant aux travailleurs de prodiguer leur sang et d'accepter toutes les privations, toutes les contraintes, elle leur inflige une dictature policière et leur annonce le rétablissement du régime que

la guerre civile a démontré inacceptable pour le pays entier ?

L'acte d'accusation du 11 juin

Le procès du P.O.U.M., s'il a lieu, sera, de la part des véritables gouvernants occultes de l'Espagne républicaine, une tentative d'assassinat, à prétention légale, commise contre des militants irréprochables, devenus particulièrement dangereux, en raison de leur clairvoyance, de leur honnêteté et de leur passé, à l'heure où la pénurie de vivres et les défaites risquent d'ouvrir une crise du pouvoir. Pour n'avoir pas à rendre des comptes, les organisateurs de la défaite entendent supprimer des hommes dont la seule existence, dans les prisons, pose la question des responsabilités.

L'acte d'accusation du 11 juin comporte trois sortes d'arguments. Il s'étend tout d'abord sur l'idéologie du P.O.U.M. « *La ligne générale de la propagande de ce parti était la suppression de la République et de ses gouvernants démocratiques par la violence et l'instauration d'une dictature du prolétariat...* » Il reproche au P.O.U.M. de s'être attaqué à « *un pays ami, dont l'appui moral (!) et matériel a permis (sic) au peuple espagnol de défendre son indépendance* », et d'avoir « *calomnié la justice soviétique* », sans doute en n'approuvant pas celle des fusilleurs de Moscou. Il affirme que les dirigeants du P.O.U.M. ont été « *en contact avec les organisations fascistes de l'Espagne rebelle et également avec les organisations internationales connues sous le dénominateur général de « trotskistes » et dont l'activité au sein d'une puissance amie démontre qu'elles se trouvent au service du fascisme européen et asiatique...* » (sic). C'est faire sans vergogne de la procédure de Barcelone une suite directe des procès de Moscou ! (1).

De même que les actes d'accusation du procureur Vychinski, ce document s'ue la mauvaise foi, le faux, le mensonge criant jusqu'à l'insoutenable (il est vrai que l'on peut tout soutenir à l'aide des feux de peloton). Le P.O.U.M., dont les bataillons ont été si souvent héroïques au front, est accusé d'avoir lâché pied devant l'ennemi. L'enlèvement de Nin par le Guépéou, avec l'évidente complicité, — ne serait-ce que par impuissance — du gouvernement Negrin, devient la « mystérieuse évasion » du principal accusé... Le P.O.U.M. est considéré comme responsable des combats de rues de Barcelone en mai 37, alors qu'il fut, en réalité, débordé par les militants syndicalistes anarchistes de la C.N.T., beaucoup plus nombreux que les siens, ce que toute l'Espagne sait. Enfin, après avoir

(1) Est-il besoin de rappeler que les militants du P.O.U.M., arrêtés, ont été interrogés, en présence d'agents russes du Guépéou sur leurs dispositions à l'égard de Staline ? Que l'on a torturé, pendant neuf mois, dans les prisons, un volontaire socialiste français, Nicolas Sundélévitch, en lui reprochant de préparer en Espagne des attentats contre Staline ? Pour ce qui est de la valeur des arguments, on en jugera par ce trait : Les organes staliniens d'Espagne, informant sur le congrès de Royan, ont écrit : « *Les pivertistes fondent le P.O.U.M. français pour mieux servir le fascisme...* » La feuille que nous citons, *Treball*, de Barcelone, a commenté en ces termes l'intervention de L'Hévédér à Royan : « *Les agents trotskistes préconisent d'infâmes solutions...* »

plusieurs fois abandonné le *Faux N*, l'accusation le reprend, pour fonder sur lui la thèse de l'espionnage et obtenir plus sûrement la peine capitale !

Un contre-procès s'impose

Si le procès du P.O.U.M. a lieu, si, en d'autres termes, les assassins masqués de Nin, de Marc Rhein, de Tioli, d'Erwin Wolf, de Kurt Landau, de Moulin — et de tant d'autres — tentent de répéter à Barcelone les sanglantes représentations judiciaires de Moscou, un contre-procès s'imposera à l'étranger. Nous disposons d'une documentation énorme et tellement accablante que nous hésitons le plus souvent à la publier pour ne pas atteindre, à travers ceux qui la déshonorent et la perdent, la cause de l'Espagne antifasciste.

Veut-on quelques faits récents ? Dans la nuit du 23 avril, 22 ouvriers, membres du P.O.U.M., paraient de la Prison Modèle de Barcelone pour un « camp de travail ». Nous connaissons leurs noms. A la station de San Vicente de Castellet, Valentin Vila Anet, membre des Jeunesses Communistes Ibériques, âgé de 17 ans, était tué d'une balle dans la figure, pour avoir regardé par la fenêtre du wagon. A l'arrivée au camp, les malades furent invités à se faire connaître. Parmi ceux qui se présentèrent se trouvait Juan Ruiz Tomas, du P.O.U.M., grand tuberculeux, condamné à 30 ans de prison en 1934, pour son attitude courageuse pendant le mouvement des Asturies. Tous ces malades ont disparu et leurs camarades survivants qui nous écrivent les tiennent pour fusillés par ordre du chef de camp, un forçonné nommé Astorga. Pedro Vergnier, du P.O.U.M., a également disparu au camp. Le 8 mai, douze prisonniers, parmi lesquels Francisco Pina Orza, de Sans (Jeunesse Communiste Ibérique), arrêté pour avoir écrit sur un mur : « *A bas les accapareurs ! Liberté pour les antifascistes !* » furent fusillés... Avant de faire exécuter Francisco Pina Orza, le chef de camp lui dit qu'il regrettrait de devoir faire un exemple, car sa liberté était signée depuis trois jours... Fait-on mieux au camp de Dachau ?

J'ai mentionné plus haut le *Faux N*, sur lequel repose une partie de l'accusation. C'est un plan de Madrid, portant au verso, à l'encre sympathique, un texte chiffré, mentionnant un certain N (Nin ? Nunez ? Numa ? Nina ? Negrin ?), trouvé chez un agent fasciste à Madrid, l'architecte Javier Fernandez Golfín... Or, ce Golfín a été condamné à mort en juin et le conseil des ministres a confirmé le 25 juin la sentence. Golfín doit donc avoir été exécuté. Un élément capital de l'accusation contre le P.O.U.M. reposait sur lui. Pourquoi l'a-t-on fait disparaître dès lors ? Mais nous connaissons l'opinion de plusieurs hommes de gouvernement sur tout ceci. L'affreuse cuisine des procès moscovites ne saurait se passer du sang de louches personnalités. C'est le *Faux N* qui a fourni la substance du livre de Max Rieger (quel agent du Guépéou se cache sous ce pseudonyme ?) *Espionnage en Espagne*, préfacé par José Bergamín, décidément tombé au plus bas, et d'une brochure de Georges Soria, publiée à Londres...

D'une plainte — bien inutile — du Comité Exécutif du P.O.U.M. au ministre de la Justice, en date de juin 1938, j'extrai ces détails

sur l'assassinat du Juan Hervas, ex-commissaire de l'école de transmissions de la Généralité, de Jaime Tropat, d'un caporal (dont on ignore le nom), tous trois membres du P. O. U. M. combattant au front d'Aragon, et de Moga, militant de la C.N.T., leur compagnon d'armes. Au cours d'une réunion de stalinien du front, dont le compte rendu a été communiqué au ministère de la Guerre, la suppression physique des « trotskistes » et « cénétistes » fut décidée. Rappelés à l'arrière des premières lignes, sur la route de Carrascal, non loin d'Huesca, les quatre combattants furent abattus à coups de fusils mitrailleurs. On les porta ensuite « déserteurs à l'ennemi ». Une enquête effectuée par le commissaire général, Crescenciano Bilbao, fit la lumière sur ces assassinats, mais la débâcle du front d'Aragon empêcha l'arrestation des coupables, — qu'un général Burillo n'aurait pas manqué de couvrir d'ailleurs... Mais comment s'étonner de la débâcle d'un front dont les combattants les meilleurs sont ainsi poignardés dans le dos, — ou mitraillés dans le dos ?

Responsabilités des socialistes et de la C.N.T.

Le ministre de la Justice du cabinet Negrin est un socialiste et qui fit preuve, en 1934, dans les Asturies, d'un certain héroïsme : Gonzalez Pena. La C.N.T. participe encore au gouvernement de la Généralité de Catalogne... Les crimes qui conduisent la démocratie espagnole — ce qu'il en reste — à sa perte, après avoir provoqué l'échec de la révolution espagnole, engagent fortement la responsabilité des socialistes et de la C.N.T. Les organisations ouvrières qui auront cru se sauver elles-mêmes en sacrifiant tantôt des organisations plus faibles, tantôt leurs propres militants, si elles ne se ressaisissent pas, avant qu'il soit trop tard, si elles ne font pas preuve de courage en présence d'un mal aussi profond, risquent fort d'être un jour réduites à s'agenouiller devant les bourreaux de la classe ouvrière ou d'en recevoir le coup de grâce, quand elles auront perdu le meilleur de leur sang et toute dignité.

UN SOCIALISTE.

P.S. — J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans la R. P. du 10 juillet, la réponse de Fernand Fortin à Styr-Nhair. Pas un mot sur tout ceci, pas un mot ! Voilà qui est à la fois très fort et très grave.

JOURNAUX LIVRES, REVUES

L'ASSASSINAT D'IGNACE REISS. Dossier, par Victor Serge, A. Rosmer et Maurice Wullens. (Editions Pierre Tisné, 7 fr.).

Membre du parti communiste de l'U.R.S.S., haut fonctionnaire du service secret à l'étranger du commissariat du peuple à l'Intérieur, Ignace Reiss fut assassiné près de Lausanne le 4 septembre 1937 par des émissaires de la police politique stalinienne.

Ce crime sanctionnait la rupture de ce fonctionnaire avec son gouvernement, rupture qui prit la forme d'une adresse au Comité central du parti

communiste russe. Ecrit le 17 juillet, ce document ne parvint pas à destination, nous savons aujourd'hui pourquoi. Un tel assassinat est une répercussion à l'étranger des procès de Moscou, bien faits pour révolter des révolutionnaires comme Reiss, pourtant habitués à servir. Il prouve que la technique policière du Guépéou est tout à fait au point.

Le Guépéou dispose en effet de tueurs internationaux bien en main, armés contre les transfuges et les hérétiques compromettants. Ils ont pu d'ailleurs mettre au point leurs méthodes à la faveur des événements d'Espagne. C'est maintenant le tour de ceux qui ont pu s'échapper de Russie. Après la répression « légale » contre les opposants russes ou les témoins compromettants des procès, on poursuit à l'étranger ceux qui ne veulent pas plier.

Victor Serge nous raconte l'histoire de cet assassinat. Je puis rappeler que le 1^{er} août 1937, à la réunion des amis de l'École Emancipée, il nous apprit le geste récent de Reiss qui venait de libérer sa conscience, et le grand danger qu'il courait de ce fait. Nous étions alors sous le coup de renseignements plus qu'inquiétants de Nin. Et cela nous éclaira d'avance la nouvelle annoncée en septembre par les journaux qui ne nous prirent pas au dépourvu. Nous apprenons par Victor Serge pourquoi et comment Reiss rompit avec Moscou, à la lumière de son carnet personnel. Mais c'est Wullens qui s'est chargé de nous rapporter comment la police suisse découvrit l'identité des criminels. La nôtre ménage trop les copains russes : il n'y a qu'à voir comment elle a laissé sortir de prison la Grosovskaya, l'un des chaînons du crime Reiss. Tandis que Rosmer tire les conclusions politiques de cette fameuse affaire.

Le témoignage accablant de nos trois camarades a fourni la matière d'un petit livre, publié à la librairie Tisné. Une livraison des *Humbles*, la vaillante et propre revue de Wullens, en reprend le texte. Voilà un ouvrage des plus utiles, un acte pour ainsi dire en notre temps de bassesses.

A. RICHARD.

SOLIDARITE INTERNATIONALE ANTIFASCISTE

Au Président Negrin,

Après avoir pris connaissance de l'acte d'accusation dressé contre des camarades du P.O.U.M., accusés de faufaure et de trahison, la section française de la S.I.A. persiste à réclamer que l'accusation soit abandonnée, que les inculpés soient immédiatement remis en liberté et que leur organisation ne demeure point hors la loi, car ledit acte ne contient rien qui puisse être sérieusement retenu à la charge des militants du P.O.U.M.

Ce procès, voulu par la Tcheka, ne peut avoir lieu. Ses échos atteindraient douloureusement les antifascistes du monde entier qui, n'étant pas d'obédience bolcheviste, ne peuvent admettre, même en tenant compte des terribles nécessités de votre lutte, qu'une révolution soit injuste et qu'un secteur antifasciste se débarrasse d'adversaires d'idée, antifascistes également, par la calomnie, la prison et la mort.

Si, au mépris de tout bon sens et de toute justice, le procès avait lieu, nous demandons qu'un avocat de la section française de la S.I.A. puisse en suivre les péripéties et intervenir pour la défense d'accusés qui nous sont chers, parce que frappés à tort dans leur honneur de militant et menacés dans leur vie.

La section française de la S.I.A.

NOTES

D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

LA MANŒUVRE MANDEL-STALINE SE DÉVELOPPE

Après l'occupation des îles Paracels par Mandel, celle des collines de Chang-Ku-Feng par Staline; c'est dans l'ordre.

En procédant à cette occupation, Staline frappe sur un point sensible. Les frontières de la Corée, possession japonaise, et de l'U.R.S.S. ne sont séparées, sur la côte du Pacifique, que par une très étroite bande de terre, de quelque cinq kilomètres de largeur près de la mer, et d'une vingtaine de kilomètres un peu plus loin. Cette bande de terre appartient à la Mandchourie, et c'est sur elle qu'est situé le territoire nouvellement occupé par les troupes russes. La gravité militaire de la chose est d'autant plus importante que la frontière mandchou-coréenne est constituée par un fleuve, le Tioumen. En occupant les collines situées sur sa rive gauche, les troupes russes dominant le fleuve; cette occupation peut donc être considérée comme une opération préliminaire préparant le passage du fleuve.

Les trois opérations : concession à la France du chemin de fer de Nanning dans la province chinoise du Kouang-Si, occupation des îles Paracels par les « gendarmes » indochinois, occupation des collines de Chang-Ku-Feng par les troupes russes, forment une suite évidente. Il s'agit d'une série de provocations croissantes à l'égard du Japon.

À la première provocation, le Japon s'est contenté de répondre par la déclaration de son ministre des Affaires étrangères que la *R. P.* a reproduite : « C'est avec un grand regret que j'ai eu connaissance de l'accord franco-chinois au sujet de la construction d'un chemin de fer en Chine du Sud ».

On frappa donc plus fort : après les banquiers, on fit donner les « gendarmes », et ce fut l'occupation des îles Paracels. Mais le Japon se contenta de faire à la France des « représentations diplomatiques » et d'établir publiquement que la France n'avait aucun droit sur ces îles en indiquant qu'en 1921 le gouverneur chinois de Canton avait organisé leur administration en les plaçant sous la juridiction du sous-gouverneur de l'île d'Hainan, et que la France n'avait alors pas protesté, ce qu'elle n'aurait pas manqué de faire si elle avait estimé que son « protégé » l'empereur d'Annam avait des droits sur ces îles.

Il fallait frapper plus fort encore. Staline s'en est chargé. Au moment où j'écris, il est encore trop tôt pour savoir quelle sera, en définitive, la réaction du Japon.

Cette manœuvre franco-russe ne saurait se comprendre si l'on ne se rappelait quelle importance considérable auront les alliances pour l'issue de la prochaine guerre. Il faut s'efforcer de déclencher la guerre sur le ter-

rain le plus favorable, c'est-à-dire celui où l'on a le plus de chances d'entraîner avec soi de puissants alliés. L'Extrême-Orient est évidemment, pour la France et la Russie, le terrain de beaucoup le plus favorable à cet égard. En effet, tant qu'il y aura une Espagne républicaine, la question d'Espagne ne peut entraîner l'Angleterre à la guerre, la Cité de Londres et son gouvernement étant bien résolus à consentir à tout, afin d'assurer la victoire de Franco. Par ailleurs, on sait que le capitalisme britannique, qui n'a pas en Tchécoslovaquie d'aussi puissants intérêts industriels que le capitalisme français, ne voit pas d'inconvénients majeurs à ce que les Allemands de Tchécoslovaquie aient la permission d'être Allemands, ou à ce que Prague tombe sous l'obédience de Berlin, au lieu d'être sous celle de Paris et de Moscou. Quant aux États-Unis, ils paraissent fortement résolus, pour le moment, à ne plus entrer en guerre pour une question européenne. Cette guerre pour le Droit, la Justice et la Liberté, qui se termina par les traités peut-être les plus impérialistes que l'on ait jamais vus, camouflés avec une hypocrisie en tous cas sans égale, cette France qu'ils ont sauvée d'une défaite certaine et qui, en remerciements, refuse de leur rembourser, malgré toutes les réductions consenties, les sommes qu'elle leur a empruntées pour soutenir sa guerre, ont vacciné les États-Unis contre tout désir de recommencer l'aventure de 1917.

Mais avec une guerre déclenchée en Extrême-Orient la situation est toute différente.

C'est toute la question de la domination du Pacifique et de la colonisation de la Chine qui se trouvera posée avec une guerre entre le Japon et une puissance européenne. Et c'est là une question qui intéresse trop profondément l'Amérique et l'Angleterre pour qu'aucune des deux puisse rester à l'écart. D'où l'activité des trublions français et russes en Extrême-Orient.

J'imagine pourtant que ces savantes manœuvres de nos Machiavel au petit pied resteront sans effet. La ficelle est vraiment trop grosse. Le Japon ne va pas se laisser détourner de sa grande affaire : la conquête de la Chine, par les appels de pied de MM. Mandel et Staline. Il se contentera, comme précédemment, de protester... diplomatiquement.

Il faudra donc trouver autre chose.

LA TERRIBLE LUTTE DES COLONISÉS ET DES COLONS EN PALESTINE

La résistance des colonisés de Palestine contre les colons venus d'Europe orientale que veut leur imposer l'Empire britannique, afin de s'assurer à la fois une sentinelle sur la route de Suez et une tête d'étapes pour une voie de terre allant au golfe Persique et à l'Inde, devient de plus en plus ardente. Et la répression

de la « démocratie » britannique, de plus en plus féroce.

Cette magnifique résistance n'a pas d'égal dans l'histoire de la colonisation asiatique et africaine. Ni les Arabes de l'Afrique du Nord, ni ceux de la Syrie, ni même ceux de la Cyrénaïque, ni les musulmans de l'Inde ou de l'Indonésie, n'opposèrent aux colons une résistance aussi acharnée. Pour trouver un précédent, il faut se reporter, je l'ai déjà indiqué, aux luttes des paysans irlandais contre les lords anglais. La raison en est, sans doute, que, dans les autres pays arabes, la « colonisation », c'est-à-dire l'enlèvement des terres à leurs propriétaires indigènes et leur remise aux immigrants de la conquête, n'a pas été poussée aussi intensément et aussi rapidement qu'en Palestine.

Certes, dans toutes les colonies il y a eu expropriation des indigènes — c'est la base de toute colonisation — mais partout ailleurs elle se produisit beaucoup plus graduellement. On se rendra compte de la différence d'allure par ces quelques chiffres : en Palestine, peuplée en 1919 de 750.000 habitants, il était déjà arrivé en 1927, soit en 8 ans, 85.000 immigrants, c'est-à-dire plus de 11% de la population indigène, et, naturellement, ça a continué. Or, en Algérie, à l'heure actuelle, soit après plus d'un siècle de colonisation, les Européens ne représentent encore que 14% de la population indigène; en Tunisie, après plus d'un demi-siècle de colonisation, il n'y a que 9% d'Européens, et, au Maroc, après un quart de siècle, 3% seulement. Ainsi, on a fait en Palestine, en 8 ans, guère moins que ce qu'on a mis 100 ans en Algérie, sensiblement plus que ce qu'on a fait en Tunisie en 50 ans, et près de 4 fois ce qu'on a mis 25 ans à faire au Maroc. En gros, l'allure de l'expropriation a donc été, en moyenne, dix fois plus rapide en Palestine qu'en Afrique du Nord. Rien d'étonnant que la réaction soit dix fois plus forte.

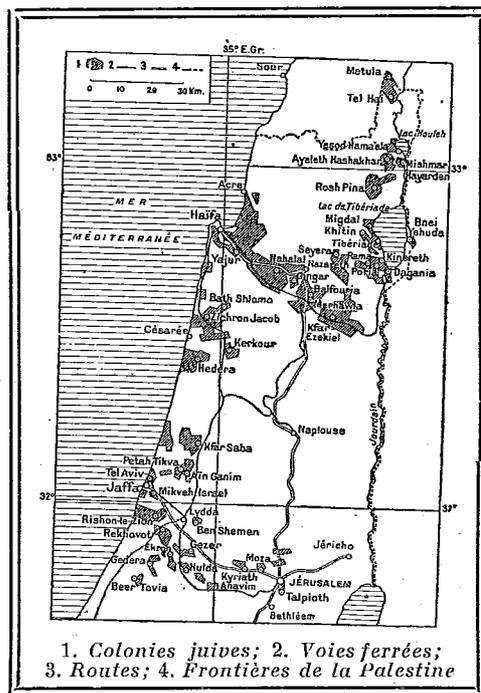
Bien entendu, en Palestine comme ailleurs, la colonisation s'est effectuée uniquement sur les parties riches du pays, mais là, d'une façon d'autant plus massive. On s'en rendra compte par la carte ci-contre qui indique les territoires occupés par les colons aux environs de 1927 (je n'ai malheureusement pas de documents plus récents).

On y remarque l'extrême densité des colonies, sur la côte d'une part, et dans le nord du pays de l'autre. C'est que ce sont les seules régions fertiles de la Palestine. Le littoral est une grande plaine alluviale, à climat doux, où il pleut suffisamment, et où l'on trouve l'eau à faible profondeur; quant au Nord, qui constitue la Galilée, le pays d'origine du christianisme, l'eau courante y abonde.

Par contre, tout le vaste espace, compris entre la grande ligne de chemin de fer et le Jourdain, où l'on ne voit aucune colonie, est une région terrible, au climat extrêmement rude, froid en hiver, torride en été, un sol sec et aride, et absolument dépourvu d'eau : c'est

la Judée, le vrai pays de ceux dont les actuels immigrants se prétendent les descendants! Ces soi-disant fils d'Israël ont eu soin en effet de s'assurer les riches plaines des Philistins et le doux pays de l'Évangile, et ils ont laissé aux indigènes les rudes plateaux de la Bible.

Mais si l'Irlande est le seul pays auquel la Palestine puisse être comparée pour la rapidité de l'expropriation colonisatrice et l'intensité de la réaction des colonisés, c'est elle aussi, hélas! qu'il faut prendre comme terme de comparaison, pour la férocité de la répression. Ce que celle-ci doit être, l'affaire de Dabbarita permet de s'en douter. On a vu, ces jours derniers, dans les journaux, que le bruit ayant couru qu'un village de colonisation juif du Nord avait été totalement détruit, corps et biens, par les Arabes, l'autorité britannique, au bout de quelques jours, démentit le fait, en précisant qu'il ne s'agissait pas d'un village de



colonisation, mais d'un village arabe et qu'il avait été anéanti, non par les Arabes, mais par les troupes britanniques, au cours d'une « expédition punitive ». Le communiqué ajoutait que si cette nouvelle n'avait pas été donnée plus tôt, c'est que le plus grand secret était systématiquement gardé sur toute les opérations dans le nord de la Palestine.

Sous le couvert de ce secret, combien de villages indigènes ont subi le sort de Dabbarita! Combien y en a-t-il dont tous les habitants ont été, comme ceux de Dabbarita, passés au fil de l'épée par les troupes de Sa Majesté britannique, représentante attirée de la Démocratie et de la Civilisation!

A de tels actes, les massacres de Cromwell et les exploits, plus récents, des « black and tans », en Irlande, sont seuls comparables.

R. LOUZON.

RENAISSANCE

DU SYNDICALISME

LA QUINZAINE

Les congrès des instituteurs C'est à Nantes que se réunit cette année le congrès du Syndicat National des instituteurs, à Nantes où se tiendra également, au mois de novembre prochain, le Congrès de la C.G.T.

Quelques jours avant que nos amis instituteurs se rassemblent, il n'est pas inutile que je place sous leurs yeux les éléments d'une discussion engagée à propos de l'attitude que doivent prendre les syndicalistes révolutionnaires au sein de l'unité reconstituée.

Cela peut même être utile, cela est même indispensable, puisque, par une lettre que le camarade Jacquet, du Rhône, a adressée à la R. P., la question se trouve précisément posée sur le plan du Syndicat National des instituteurs et à l'occasion de son congrès.

Ne nous départons pas de notre méthode de libre examen et de libre discussion. Donnons, d'abord, la parole à notre interlocuteur. Reproduisons, in extenso, ses arguments. Ce n'est pas parce que cette méthode n'est pas celle du voisin, que nous devons y renoncer.

Donc, voici la lettre du camarade Jacquet :

L'un de nos premiers devoirs au sein d'un véritable syndicat est l'amour profond de la liberté. Que, par suite, le camarade Chambelland nous donne son avis sur les problèmes syndicaux et qu'il critique soit l'École Emancipée, soit le Réveil Syndicaliste : rien de plus normal; rien qui aille mieux de soi. La vérité n'est jamais toute d'un seul côté des Pyrénées, dit très justement l'étonnant Harold Laski.

Par contre, ce qui me surprend, c'est que Chambelland écrive d'une plume qui me semble trop assurée : « Convenons que, les leçons de l'expérience aidant, seuls (c'est moi, Jacquet, qui souligne) les anciens réformistes sont capables d'assurer au sein des syndicats la démocratie et la tolérance sans lesquelles on n'y pourrait bientôt plus respirer. Faisons le bloc avec eux pour préserver de toute atteinte cette démocratie et cette tolérance. Cela ne saurait nous empêcher de dire, quand il le faut, notre mot sur les questions où nous ne sommes pas d'accord. Au contraire ! »

Soyons aussi précis que possible. Je pense qu'à l'heure actuelle, le réformisme est une dangereuse erreur. Mais comme c'est un fait qu'il y a des degrés dans l'expérience syndicaliste, je déclare que l'interprétation réformiste a parfaitement le droit de se faire valoir, si dangereuse soit-elle. Tout dépend des problèmes, des temps, des circonstances : divers degrés de l'action sont possibles avec les réformistes : ainsi la lutte d'influence, le compromis, l'alliance, voire le bloc face à un commun adversaire.

Seulement, là n'est pas la question. Ceux que Chambelland appelle les anciens réformistes sont, dans l'ensemble, des corporatistes autoritaires.

Au Syndicat National, avec qui Chambelland veut-il que les amis de l'École Emancipée bloquent contre les stalinistes? Ces derniers sont des adversaires redoutables du mouvement ouvrier. Ils le retournent contre lui-même. Mais il en va de même avec notre Bureau actuel. Il a le syndicalisme sur les lèvres et le corporatisme dans le cœur.

Au S. N., des camarades réformistes auraient tenu compte de la minorité révolutionnaire. Ils lui auraient accordé la représentation proportionnelle juste et loyale. Ils auraient institué une tri-

bune libre à l'École libératrice. Avec des réserves, ils se seraient prononcés en faveur du traitement unique. Ils n'auraient même pas songé à nous doter de la classe exceptionnelle qui est antisindicaliste au premier chef. Ils se seraient réjouis de nous voir former une tendance, car les tendances sont consubstantielles au syndicalisme. Elles sont génératrices d'originalité, de liberté et, par là même, de bonheur.

Or, les dirigeants du S. N. ne nous ont rien donné de tel. Démocratie, tolérance ! Fort bien ! Mais où et quand en a-t-on fait preuve à notre égard ? Je pose la question à Chambelland : s'ils n'avaient gardé leur École Emancipée, où les syndicalistes révolutionnaires de l'enseignement respireraient-ils à l'heure actuelle ?

Je ne prétends pas qu'il en soit ainsi dans toutes les Fédérations. Seuls, toutes sont des mots décisifs dont il faut se défier. Il reste pourtant qu'il nous est impossible de pactiser soit avec le stalinisme, soit avec le corporatisme. Or, au fond, c'est ce dernier qui constitue le réformisme qu'attaque le Réveil Syndicaliste. Il y a là une simple erreur de terminologie engendrée par l'usage. Comment Chambelland ne le voit-il pas et, dès lors, pourquoi n'est-il pas avec nous ?

Laissons, mon cher Jacquet, les questions de forme et les questions de style. Abordons le fond. Cependant, nous ne pouvons le faire avant de nous demander si l'attitude généralement adoptée par l'École Emancipée et ses militants — que vous mettez vous-même en cause — est compatible avec « l'amour profond de la liberté » que vous considérez avec raison essentiel.

Je voudrais vous dire, à ce propos, que, depuis des mois, je ne peux lire l'École Emancipée sans haut-le-cœur, en voyant comment y sont traités, dans chaque numéro, les militants du Syndicat National et en particulier, nos camarades les plus proches, Cornec et Hagnauer, pour ne citer que ces deux-là.

Dans l'École Emancipée, il y a des injures — et elles sont intolérables. Mais il y a également une façon d'insulter sans injures, que nous ne pouvons pas plus accepter, celle qui consiste à écrire, avec une apparence de correction, que Jean Cornec et Roger Hagnauer se sont raliés au réformisme, qu'ils ont renié leur passé, et qu'en compagnie d'André Delmas, ils trahissent chaque jour le syndicalisme et les instituteurs. Ce serait cela, « l'amour profond de la liberté » ?

Pour réclamer à son égard la démocratie et la tolérance, il serait sage d'en user soi-même à l'endroit de ceux qui ne pensent pas comme vous.

L'atmosphère d'un syndicat est chose délicate. Elle peut être troublée par l'autoritarisme de certains dirigeants. Mais elle peut l'être aussi par d'autres choses. Elle l'est forcément quand une partie des membres du syndicat s'arrogent le droit de taxer de « trahison » les secrétaires de l'organisation.

C'est grave, Jacquet, d'accuser quelqu'un de trahir. Certes, on nous avait habitués, nous, les nés-de-la-guerre, en 1919 et en 1920, à l'usage immodéré de ce vocable. Mais, outre que cela n'a jamais rien prouvé, nous nous sommes vite aperçus que, dans l'esprit de beaucoup, il s'agissait simplement de déconsidérer des hommes d'opinions différentes.

Alors, nous n'avons plus marché. Nous avons laissé les moyens de bas étage aux hom-

mes de la « troisième période ». Ils ne se sont d'ailleurs pas fait faute d'en user dès lors contre nous. S'ils s'en abstiennent aujourd'hui, c'est, vous le savez, Jacquet, par pure raison de tactique.

Je regrette, quant à moi, que l'Ecole Emancipée ne laisse pas l'arme empoisonnée de l'injure dans l'arsenal des communistes.

Vous avez, Jacquet, et nous avons tous le droit de ne pas avoir la même opinion qu'André Delmas, Jean Cornec ou Roger Hagnauer sur telle ou telle question. Mais s'ils étaient des traîtres, comme on l'imprime dans l'Ecole Emancipée, nous n'aurions pas le droit de laisser l'organisation en paix tant que nous ne les en aurions pas expulsés. Inversement, les « traîtres » pourraient, ayant fait la preuve de leur innocence, chasser ceux qui les auraient injustement accusés.

Vous allez me répondre, Jacquet, que la question n'est pas là ? Parfait ! Mais, alors, que l'Ecole Emancipée veuille bien, s'il vous plaît, abandonner les injures, publiques ou voilées !

Que faire à Nantes ? Dans l'état actuel de notre mouvement, je préconise, en toute liberté, le bloc des syndicalistes révolutionnaires avec les militants qui, tout en étant plus ou moins des réformistes, n'entrent pas dans le jeu des communistes.

Le jeu des communistes est digne de Machiavel. Pour ne considérer que les syndicats, ce jeu consiste à isoler les hommes qui les percent à jour, à couper ces hommes de la masse des adhérents, à les dresser contre les équipes dirigeantes, à leur enlever toute influence sur les déterminations à prendre.

Un exemple. Les communistes votent et font voter pour le rapport moral du Syndicat National. Ne nous arrêtons pas au côté piquant de cette attitude. Voyons l'objectif. Il s'agit de rejeter de la majorité du Syndicat National les syndicalistes plus ou moins révolutionnaires et d'y demeurer soi-même, pour pouvoir manœuvrer cette majorité d'autant plus facilement que ceux qui voient clair dans les machinations communistes s'en seront éliminés.

Si nous avions le temps, je pourrais, mon cher Jacquet, vous citer des faits analogues pris dans toutes les corporations.

Il me semble que ce jeu nous trace, dans l'immédiat, une ligne de conduite très claire, déterminée à la fois par l'intérêt de la classe ouvrière et par le souci de nos idées. Précisément parce que les communistes veulent nous rejeter des majorités pour pouvoir manœuvrer ces majorités, nous devons y faire et y garder notre place aux côtés de ceux qui, tout en ne pensant pas comme nous sur bien des sujets, ne nous regardent pas en ennemis.

Pour cela, nous ne sommes pas obligés de renoncer à nos idées. Ayant confiance en elles, nous n'avons nullement à craindre de les apporter avec nous dans la collaboration la plus loyale à la base comme au sommet des syndicats. C'est, d'ailleurs, le moyen de les soumettre, ces idées qui nous sont chères, à l'épreuve, chaque jour renouvelée, des faits. Ce qu'il faut redouter le plus, c'est le dessèchement.

Je ne suis pas instituteur, et chacun étant assez chatouilleux sur ses propres affaires, je me garderais bien de marcher sur les plates-bandes corporatives du congrès de Nantes. Le moment est difficile pour les fonctionnaires, dont les instituteurs ne forment qu'un bataillon. Il paraît pour le moins osé de souhaiter que ce bataillon se détache du gros de l'armée des Services publics et qu'il mène tout seul une bataille d'avant-garde.

Il semble plus logique et plus sûr que, dans la Fédération des fonctionnaires et au sein du Cartel des services publics, les instituteurs continuent d'apporter leurs efforts à l'organisation plus méthodique de la bataille commune du mois d'octobre. Comment préparer, comment engager cette bataille ? Tâche malaisée, certes, mais le devoir n'est-il pas où se trouve la difficulté ? L'opposition est souvent plus facile.

Mon cher Jacquet, ce serait un peu plus commode si le Syndicat National formait, à Nantes, un bloc compact autour d'un programme d'action positif à appliquer par l'ensemble des fonctionnaires dans un très proche avenir.

Mais il y a autre chose.

L'unanimité dans l'action n'est pas l'unanimité dans la pensée. Depuis quelques années, le Syndicat National des instituteurs affirme, à l'occasion de chacun de ses congrès, une orientation très nette sur la redoutable question de la guerre, au grand scandale de la presse bourgeoise. A ce point de vue, le congrès de Nantes revêt, principalement aux yeux de ceux qui se consacrent au Centre syndical d'action contre la guerre, une extrême importance. J'ai lu avec plaisir les ordres du jour de nombreuses sections et, aussi, que le Finistère maintenait son opposition absolue au rapport très « défense nationale » présenté par Neumeyer au dernier congrès fédéral. Que fera donc le congrès de Nantes à ce point de vue ?

Je crois que le Congrès sera bien inspiré en reprenant à son compte la résolution du Gers que nous avons reproduite dans le dernier numéro de la Révolution prolétarienne. Elle se tient, cette résolution, assez loin de la déclaration : « Nous ne marchons pas ! » publiée par la R. P. au mois de mars dernier. Sur certains points, des réserves s'imposent à mon esprit. Mais, comme elle est, la résolution du Gers représente un immense progrès sur ce que nous lisons et sur ce que nous entendons ailleurs. Elle pourrait permettre, au congrès confédéral, la formation d'un solide barrage contre la préparation de la guerre poursuivie par les communistes dans les syndicats. A double titre, si j'étais instituteur, je m'y rallierais sans hésitation.

Pour conclure, mon cher Jacquet, je ne tiens pas pour valable, en ce qui concerne le mouvement syndical français, l'opposition que vous tracez entre corporatisme et syndicalisme.

L'originalité de notre mouvement est dans le fait qu'il n'a jamais séparé de la besogne corporative quotidienne la lutte pour l'émancipation sociale. Relisons la Charte d'Amiens.

Le meilleur syndicaliste n'est-il pas celui qui fait le mieux les affaires de sa corporation ? Celui qui parvient à unifier les aspirations et l'effort des hommes de son métier ? Celui qui réussit à fonder les égoïsmes de ca-

tégorie et de génération dans un ensemble cohérent et actif ?

Ma qualité d'ouvrier du Livre me prive du droit d'intervenir dans vos affaires d'instituteurs. Cependant, je lis régulièrement l'École libératrice et, depuis pas mal d'années, j'observe d'assez près la vie du Syndicat National pour me permettre une appréciation évidemment personnelle. Il me semble que, en général, Delmas et ses collaborateurs n'ont pas mal défendu les intérêts généraux de l'importante masse d'instituteurs et d'institutrices qui constitue le S. N.

Chaque chose bien pesée et tout compte fait, si j'étais instituteur et que j'aie à Nantes, puisque vous me demandez mon opinion, eh bien ! je bloquerais avec Cornéc, avec Hagauer et avec Delmas.

Pontigny... Me voilà maintenant avec peu de place et encore moins de temps pour dire ce que je voulais dire sur ce qu'on a appelé « l'affaire de Pontigny ». A ce sujet, j'ai reçu une lettre d'un camarade du Puy-de-Dôme, Charles Chouvy, qui écrit notamment :

Il me tarde de connaître l'appréciation des camarades de la R. P. et, surtout, celle du camarade Chambelland, qui veut tendre la main aux réformistes de *Syndicats*, la même équipe qui « collaborait » avec les patrons à Pontigny.

Pour aujourd'hui — mais j'y reviendrai — je veux rassurer le camarade Chouvy. Quelque désir que j'aie de m'instruire, sur le problème suédois, je ne serais pas allé à Pontigny... si j'y avais été invité. A mon avis, il y a dans cette affaire, d'ailleurs grossie à plaisir par un personnage suspect, une illustration nouvelle de l'illusion qu'entretiennent en leur esprit un certain nombre de camarades qui croient que la paix sociale pourra s'établir un jour en France par les conventions collectives et l'arbitrage obligatoire.

(Ce n'est pas forcément, d'ailleurs, le cas de tous les camarades qui sont allés à Pontigny en toute bonne foi.)

Je n'ai jamais cru et je ne crois pas à la paix sociale. Déjà, l'exemple suédois lui-même n'est pas absolument probant à cet égard. Mais que dire de ce qui se passe dans notre propre pays, où, chaque jour et dans toutes les corporations jusques et y compris le Livre, l'on voit les patrons déchirer les conventions collectives qu'ils ont signées et violer les sentences arbitrales qu'ils ont sollicitées, revenir, en un mot, sous la houlette de M. Gignoux, à la guerre dans les ateliers et même dans la rue ?

Les plus « paix sociale » des réformistes sont obligés de convenir que, pour « pontigner »₂ — si j'ose dire — il faut être deux...

M. CHAMBELLAND.

QUE RESTE-T-IL ENCORE DE JUIN 1936 ?

Un exemple bien typique :

Gnome et Rhône

Actuellement, ce ne sont point tous les « métallos » qui règlent le compte des grèves qu'ils ont mal faites en mars-avril derniers. Avec une partie seulement des métallurgistes, certains travailleurs des grands magasins, de la pharmacie, du commerce de détail, les fonctionnaires, et d'autres peuvent se rendre compte que ces grèves, mal déclenchées, menées en dépit du bon sens, terminées par une capitulation, s'inscriront, dans l'histoire des temps que nous vivons, comme un point d'inflexion sur la courbe de la lutte des classes.

La situation est plus grave que le public et, même, certains militants syndicalistes avertis ne l'imaginent. A la pause, succède la bataille pour le redressement de l'autorité patronale, la reprise en main du personnel, la neutralisation des délégués, la suppression des libertés, droits et avantages acquis par la classe ouvrière en 1936.

De juin 36 jusqu'à la grève de mars

L'exemple de l'usine de moteurs d'aviation Gnome et Rhône, boulevard Kellermann, à Paris, est typique. Il donnera à réfléchir et sa critique peut être pleine d'enseignements.

En mars dernier, la grosse majorité des ouvriers de l'usine cotisait à la C.G.T. Sur 6.500 ouvriers, on comptait plus de 5.000 syndiqués. Une section de la C.G.T.S.R. groupait

un petit nombre d'anarcho-syndicalistes. Il n'existait point de groupement « professionnel » ni de section syndicale chrétienne. Les forces organisées de l'usine l'étaient dans la sein de la C.G.T. Tous les délégués ouvriers étaient cégétistes, et avaient été élus sans concurrents. La délégation avait porte ouverte chez le directeur. Elle était reçue quand elle se présentait. Le directeur adressait ses lettres à « Messieurs les ouvriers ». Au bureau d'embauche, la présence d'un délégué autorisait le contrôleur sur les mouvements du personnel.

Ajoutons qu'une grande liberté régnait dans l'usine. On y comptait cinq gardiens dont l'autorité était indiscutablement nulle. Les rentrées s'effectuaient à l'heure, et non point à moins cinq, comme dans nombre d'autres usines. Tout retard de quelques minutes provoquait l'abattement d'un quart d'heure. Les ouvriers se déplaçaient à peu près librement dans leur atelier ou dans l'usine, pénétraient librement dans les vestiaires et lavabos. Le travail était payé à l'heure. La vente des timbres syndicaux, des journaux syndicaux, les quêtes en faveur de l'Espagne républicaine avaient lieu dans l'usine.

Vint la grève. Elle fut décidée par l'état-major syndical et ne fut sanctionnée ni par un vote d'usine, ni même par une assemblée syndicale. Les mobiles du débrayage se modi-

fièrent au fur et à mesure de l'occupation. L'augmentation de salaires de 10 % fut négligée en faveur de l'obtention de la signature du contrat collectif. Passons sur l'imprécision des causes, les fautes de tactique de cette grève. Tenons-nous-en à la sentence arbitrale qui, après 21 jours d'occupation, autorise la reprise du travail.

La sentence Jacomet

La sentence Jacomet demeurera célèbre dans l'histoire du travail, non seulement comme la première atteinte légale portée au principe des 40 heures, mais aussi et surtout comme le rétablissement du capital dans sa puissance.

D'après la lettre de cette sentence, *'l'aménagement de la semaine de 45 heures est laissé à la disposition de la direction des entreprises.*

On ne me fera pas croire que cette simple phrase, qui a suffi à modifier la face des choses, a été acceptée — ce qui serait déjà grave — par inattention, incompréhension, ou stupidité, par les états-majors syndicaux.

Gréviste sur le tas chez Gnome et Rhône, j'avais remarqué cette phrase fatale dans le texte accepté par nos camarades de l'aéronautique. J'ai tenté d'en faire comprendre le danger à divers camarades et à certains « responsables ». Je me suis rendu compte qu'aucune discussion, sur ce sujet, n'était admise, et que l'opinion d'un militant du rang ne peut être prise en considération comme celle d'un délégué général. Surtout lorsque le délégué général exprime son incompréhension des faits et des textes par haut-parleur réservé.

La malice de la sentence Jacomet était cependant cousue de fil blanc plus gros qu'un câble. Mais rien ne rend plus aveugle que la contemplation de son nombril, si ce n'est la stricte observance de mots d'ordre politiques.

La sentence Jacomet fut acceptée sans résistance par le comité de grève, et sans discussion ni vote par les seuls occupants présents sur le tas le 16 avril.

Partis en grève pour obtenir 10 % d'augmentation et la signature du contrat collectif, les ouvriers de Gnome et Rhône terminaient la grève sans obtenir leur contrat, et en se remettant pieds et poings liés au bon plaisir patronal pour l'organisation des formes nouvelles du travail.

La rentrée

Aussitôt, la direction de l'usine manifesta une intransigeance absolue en toute chose et se retrancha solidement sur des positions préparées.

En dépit des textes signés, la rentrée fut retardée de 48 heures. Ce temps fut mis à profit. Pendant ces deux jours, l'usine, qui venait d'être évacuée, fut en état de siège.

Quand les ouvriers y pénétrèrent de nouveau, elle était gardée extérieurement par d'importantes forces de police. Cette surveillance dura huit jours.

A l'intérieur, ce fut un coup de masse :

Une trentaine de nouveaux gardiens promenaient leurs casquettes neuves dans les ateliers et escaliers. Les panneaux d'affichage étaient grillagés, mis sous clef, et l'affichage soumis à l'autorisation directoriale. Un règlement d'atelier, insolent et définitif, fixait les

devoirs des ouvriers. Dès lors, la porte d'entrée se ferme cinq minutes avant l'heure de mise en route. Tout retard provoque un abattement d'une demi-heure. Les vestiaires furent surveillés. Il fut, et il demeure, interdit d'y pénétrer avant le coup de sirène de fin de travail. Défense de casser la croûte en cours de travail. Des ouvriers furent mis à pied, ou renvoyés, pour avoir mangé un morceau sur le pouce, au pied de leur machine, pour avoir pénétré dans les lavabos cinq minutes avant l'heure. Le personnel de maîtrise avait reçu des ordres. Certains contremaîtres les appliquèrent avec l'esprit et l'âme de garde-chiourme, aux ateliers du montage, du décolletage, par exemple, ou au magasin général.

La gratuité ridicule et mesquine de ces provocations traduit sur un plan sentimental la volonté de combat de la direction.

Elle se manifesta dans d'autres domaines.

De nouveaux chefs et contremaîtres vinrent renforcer les cadres. Les horloges de pointage furent déplacées, leur nombre augmenté. Les cartons de pointage mis sous clef. Le bureau d'embauche fermé. Certains ateliers mis en chômage partiel, au régime des 35 heures.

Un article du règlement intérieur spécifia que les ouvriers devaient adresser directement à leurs supérieurs hiérarchiques leurs doléances, réclamations ou revendications, et non point par l'entremise des délégués ouvriers. Un autre article limita la compétence des délégués et le temps qui leur était accordé pour remplir leur mandat.

La délégation se présenta chez le directeur. Elle ne fut pas reçue. Une lettre, qui n'était plus adressée à « Messieurs les ouvriers », fixa ces points précis :

— la délégation ouvrière sera reçue une fois par mois,

— le règlement intérieur sera appliqué. Il n'appartient qu'à la direction de le modifier. Les délégués n'ont qu'à s'y soumettre, en ce qui les concerne,

— les mises à pied et renvois ne relèvent que du chef du personnel,

— le bureau d'embauche sera réouvert quand la direction en jugera l'opportunité,

— l'aménagement de la semaine de 45 heures ne relève que de la direction.

En termes de boxe, on appelle cela du travail au corps. C'est généralement décisif sur le ring. Il en est de même sur le tas. La délégation ouvrière encaissa. Et, par sa veulerie, elle entérina les décisions patronales. La commission syndicale exhorta les ouvriers à la résignation, déclara qu'il était impossible d'envisager de s'opposer aux brimades, aux mises à pied, et adressa au directeur une lettre fort polie... pour lui signaler qu'en raison de l'insuffisance du nombre des lavabos, les ouvriers se lavaient les mains dans des boîtes de conserves.

Par circulaire directoriale, la semaine de 45 heures fut appliquée : sur huit semaines, cinq semaines de six jours et trois semaines de cinq jours. Récupération sordide des jours fériés. En résultat, les « deux dimanches » toutes les sept ou huit semaines...

L'association Gnome et Rhône

Il n'y eut pas de protestations, pas de réaction.

La direction avait beau jeu. Les contre-

maîtres et chefs d'équipe faisaient pression sur leurs ouvriers et les engageaient à faire partie d'une « Association Gnome et Rhône », syndicat professionnel camouflé. En moins de quinze jours, les promoteurs de l'Association annonçaient grouper plus de deux mille membres. On se doute des arguments employés, des moyens de pression utilisés. Ajoutons qu'après 21 jours de grève, l'argument sonnant et trébuchant avait autant de vigueur que la perspective d'un renvoi pour un motif ou pour un autre. Il suffisait de s'inscrire pour toucher.

Au bout de quelques semaines, cette troupe fut bien en main. Le bureau d'embauche, réouvert, mais transporté loin de l'usine, et consigné aux délégués ouvriers, devient le bureau de recrutement de l'Association.

Les effectifs de la C.G.T. fondaient. Les responsables syndicaux avouent une perte de 20%, ce qui laisserait à penser que 4.000 cartes syndicales portent le timbre de juin. Le déchet est certainement de l'ordre de 25 %, et cette chute d'effectifs ne comporte rien d'anormal. *Ce qui est plus grave, c'est qu'au moins 10 % de syndiqués de Gnome et Rhône sont également membres de l'Association, du syndicat professionnel camouflé !*

Avant la grève, mon équipe comptait dix syndiqués sur dix ouvriers. Au 1^{er} juillet, j'ai décompté cinq syndiqués et sept membres de l'Association, toujours sur dix ouvriers. Ce qui signifie que deux de mes compagnons de travail cotisent à la fois à deux groupements adverses...

On peut considérer, au 1^{er} juillet, que les effectifs de l'Association et ceux du syndicat devaient se balancer. Mais on doit déclarer que, si le syndicat demeurait amorphe, par l'entremise de l'Association la direction de l'usine marquait des points : le plafond crevé en fait la preuve.

Le « plafond crevé »

Les compagnons, chez Gnome et Rhône, travaillaient selon un système de bons, leur accordant un temps déterminé pour usiner une série de pièces. La direction s'ingéniait à amener les compagnons à livrer la série en moins de temps. Elle s'était toujours heurtée à la résistance syndicale.

L'Association engagea ses membres à crever le plafond. Comme s'est la série qui est payée, livrer la série en moins de temps, c'est gagner plus à l'heure. C'est un jeu de dupe où l'ouvrier est toujours Gros-Jean. Lorsque le temps est réduit au minimum, le prix de la série, alors, est fixé en raison du temps. Mais l'histoire de la rationalisation n'a pas apporté à tous l'enseignement qu'elle comporte. Souvent, dans le monde ouvrier, on ne voit pas plus loin que son intérêt immédiat. Et les membres de l'Association se mirent à travailler aux pièces.

En d'autres temps, une certaine fatalité s'attachait à de tels cobayes. D'imprévisibles incidents, des arrêts de machine démontraient l'impossibilité d'augmenter la cadence. Ces temps sont passés.

Bien passés : quinze jours plus tard, le syndicat, mis devant le fait accompli, engageait ses membres à crever aussi le plafond, reniant, ainsi, l'action menée précédemment !

La direction triomphait sur tous les points. Mais il lui fallait plus. Le patronat nous don-

ne cette leçon : ne jamais demeurer sur un succès, l'utiliser.

Il ne s'exprimait plus ni cohésion syndicale, ni volonté solidaire. Les délégués ouvriers et les chefs syndicaux passant la main et mettant les pouces, la masse ouvrière demeurant placidement résignée; il s'agissait maintenant d'exploiter la situation et d'en arriver à ceci : remplacer absolument le groupement par l'individu.

Le plafond étant crevé, une course à l'argent est organisée. C'est la direction qui la gagnera et qui y gagnera. Chacun, s'il le veut, peut gagner 3, 5 ou 7 francs de plus à l'heure. Un coup génial vient d'être joué : les cartons de pointage sont sous clef. Les feuilles de paye remises en mains propres, sous enveloppe cachetée. La paye enclose dans une enveloppe. Le secret du salaire est réalisé. Les bons de travail sont, maintenant, glissés dans une sorte d'urne électorale. On ne sait combien son voisin fait de pièces à l'heure. On ne sait combien il gagne dans une heure. Ni combien d'heures font les compagnons de l'atelier voisin.

On sait cependant que des spécialistes font dix heures par jour et six jours par semaine. On sait que des manœuvres dépassent les 45 heures et font des heures supplémentaires. On assiste, tout simplement, à la démolition de l'édifice des 40 heures.

Certes, le principe n'est pas en cause. Nul ne pense même à demander d'abroger la loi. On l'aménage. La loi de 8 heures n'a jamais été rapportée, et c'est en la respectant que les manœuvres spécialisés de Renault travaillaient cinquante-cinq heures par semaine, avant les grèves de 36, et que les compagnons de l'usine Gnome et Rhône abattaient leurs douze heures par jour.

On manque de spécialistes, déclarent Tardieu et Gignoux. C'est peut-être vrai. Mais ce qui est certain, c'est que des manœuvres font 45 heures et plus par semaine, « parce qu'on manque de spécialistes ».

Sans réaction syndicale.

✱

Résumons.

L'aménagement des 45 heures est une expérience qui a pleinement réussi. La direction de l'usine Gnome et Rhône donne une bonne leçon de stratégie et de tactique aux chefs d'entreprise :

Les ouvriers de l'usine du boulevard Kellermann sont retombés sous la férule d'une maîtrise à l'autorité accrue. Surveillés par des gardiens, ils travaillent aux pièces et se préparent un lit de ronces. Ils ont perdu tout contact avec la direction. Ils ont perdu le contrôle de l'embauche. Ils ont perdu les 40 heures.

Et ils attendent toujours la signature de leur convention collective !..

Cependant que leurs délégués, neutralisés par une manœuvre savante, ne tentent même pas de réagir.

Cependant que leurs chefs syndicaux, au cours de réunions d'équipe, chantent la romance à endormir debout, donnant l'impression très nette de ne point se rendre compte de ce qui se passe et de ce qui s'est passé.

Cependant, la réalité s'impose. Les faits sont là.

Il est temps, grand temps, de réagir !

PIERRE COUTURET.

Vers le regroupement des Syndicalistes du Rail

Pour un beau congrès, ce fut un beau congrès, un de ces congrès dans lesquels l'unanimité est touchante, à défaut d'être réconfortante, parce que trompeuse !

Je pourrais presque dire aussi que ce fut un congrès sans histoire, un congrès ultra-démocratique. Pensez donc ! Soixante-quinze orateurs inscrits sur le rapport moral, quatre-vingt-quinze sur les tâches d'avenir, et tous, ou à peu près tous, ont parlé; qui osera contester que ce fut un congrès démocratique ? Ce ne peut être qu'un jeune présomptueux. D'où peut sortir ce phénomène ? Il semble qu'une région de France se soit spécialisée dans cette production : la Savoie.

Au congrès des fonctionnaires, c'est Médori qui fera les frais des indignations de la presse; au congrès des P.T.T., c'est Bertin qui attirera sur sa tête les foudres des conformistes et des communistes; au congrès des cheminots, c'est Josse qui manquera l'occasion de se distinguer dans le même sens et qui retournera en Savoie avec un grand discours rentré.

Encore quelques coups du même genre, et nos braves camarades communistes ne manqueraient pas de prêter une oreille attentive aux désirs mussoliniens et de faire campagne pour que la Savoie fasse retour à l'Italie, afin d'être ainsi débarrassés de ce centre de mauvaises têtes, où l'on se refuse à comprendre que les communistes portent en eux la vérité intangible.

Caricature de démocratie

Ce fut un beau congrès, parce sa tenue fut minutée avec précision; ce fut un beau congrès parce que le meilleur, ou les deux meilleurs, ont pu s'expliquer longuement et distribuer en pâture les fruits de leur supériorité, de leur expérience, de leur allant, de leur compréhension, et tout et tout... et qu'une masse imposante de 1.000 à 1.100 délégués, élevée sans doute à une très haute maturité politique et sociale, a pu apprécier, juger, digérer les innombrables matériaux qui lui ont été apportés par leurs bergers, leurs deux leaders Pierre Semard et Roger Liaud.

De ces deux leaders n'omettons pas de souligner que Pierre Semard a dominé le congrès au cours duquel il a prodigué sur tous les sujets ses conseils et donné ses ordres; Liaud n'ayant fourni un excellent travail que sur les revendications et les tâches d'avenir.

Un autre secrétaire fédéral a bien fait une apparition à la tribune du congrès, mais qu'en dire?... Je ne sais... Quand il fait un discours, il faudrait qu'un traducteur vienne le refaire avec une prononciation compréhensible; je ne vous dirai pas de qui il s'agit, c'est un brave copain et je m'en voudrais de le fâcher.

Il ne reste donc en piste qu'un seul homme, mais il est de taille : Pierre Semard.

Pierre Semard parle, parle, parle toujours et avec beaucoup d'adresse; tous ses discours seront gentils, à part quelques menaces lancées au passage aux rares syndicats qui ont osé émettre une timide protestation. « J'irai expliquer ceci devant votre syndicat, et nous verrons ». Attention ! secrétaires ou délégués qui n'acceptaient pas tout sans murmurer. Semard ira vous écraser de tout son poids dans votre propre syndicat. Moi aussi, je me sens pris de timidité, autrement, je donnerais à ce geste le qualificatif qui lui convient : celui de chantage — et même au mot chantage,

j'ajouterais celui d'intolérable, car la menace était faite pour soustraire à ces syndicats des votes contraires au mandat de leur assemblée générale.

Cela peut-il encore s'appeler de la démocratie ? Peut-être, mais elle est du goût le plus douteux.

Sur le rapport moral, plus de soixante-dix orateurs inscrits, quel déluge ! L'ordre du jour indique : Discussion du rapport d'activité : lundi 10 h. 45 à 12 et de 14 à 18 h., pas une minute de plus n'y sera consacrée. Evidemment, c'est de l'ordre et de l'organisation; mais cette précision même n'était-elle déjà pas une entorse à la liberté ? Résultat : temps alloué à chaque orateur : huit minutes.

Huit minutes pour juger deux années d'activité, deux années des plus fertiles en événements de toute sorte, en incidents de tout calibre.

Huit minutes, n'est-ce pas juste le temps de distribuer quelques compliments flatteurs, ou quelques roseries sans périphrase susceptibles de vouer leur auteur aux vociférations de délégués en majorité acquis à l'orthodoxie communiste ?

Huit minutes, n'est-ce pas juste le temps de lancer quelques affirmations sans démonstration, donc s'exposer à la pulvérisation d'un secrétaire fédéral qui aura tout le temps voulu pour tourner et retourner sur le gril l'imprudent qui aurait tenté l'aventure ?

Le piège était un peu gros.

Personnellement, j'ai cependant usé rationnellement des huit minutes qui m'étaient allouées.

J'ai posé une question préalable : « Le temps de parole sera-t-il limité dans les mêmes conditions pour la discussion des tâches d'avenir ? » Oui, me fut-il répondu par le « Præsidium » (car le mot devient à la mode) et aussitôt de tirer la conclusion que nous aurons eu un congrès antidémocratique, puisque la liberté d'expression aurait été rendue inexistante dans les faits.

Cela provoqua ce que l'on appelle communément des mouvements divers, qui me permirent de demander : « Mais quelle conception vous faites-vous donc de la liberté, pour laquelle vous êtes tous, paraît-il, prêts à mourir, si vous êtes incapables d'entendre dire des choses si simples à cette tribune ? » Mes camarades et moi avons pu constater aux réactions de délégués que, dans le congrès, il existait, au moins, une importante minorité qui conservait un faible pour la liberté.

Cette impression se confirmait quelques secondes après, quand je pouvais dans le silence total poser quelques questions et demander à qui il fallait m'adresser : Au secrétaire fédéral ou à l'administrateur de la S.N.C.F. ? Au secrétaire fédéral ou au député ? Il était visible que ces questions étaient attendues par les congressistes, qu'elles se trouvaient au cœur du débat que désiraient de très nombreux délégués; hélas ! la pendule, imperturbablement, battait les secondes et bien vite l'aiguille franchissait le zéro, déterminant dans le temps la fin de mon intervention; je m'étais engagé, pour une fois au moins, à respecter le temps qui m'était accordé, ce que je fis, prenant rendez-vous pour le débat sur les tâches d'avenir.

Un feu d'artifice de mots

Semard vitupéra violemment le secrétaire de l'Union des Amicales socialistes des Cheminots, le citoyen Granier, qui n'était pas au congrès pour pouvoir se défendre; ce dernier avait eu la sinistre

idée de décompter ce que pouvaient bien rapporter à Semard ses diverses fonctions d'administrateur de la S.N.C.F., de conseiller général, etc. Il était ainsi arrivé à un chiffre qui dépassait 100.000 fr.; Semard répondit que tous ces revenus entraient dans la caisse fédérale, à laquelle il émargeait tout simplement comme un quelconque secrétaire fédéral. Dans les couloirs, de mauvaises langues faisaient remarquer que les versements de Semard n'apparaissaient pas au bilan fédéral; d'autres mauvaises langues s'étonnaient que les émoluments du conseiller général communiste tombent dans la caisse fédérale plutôt que dans la caisse du parti communiste... Tout ceci n'est qu'un détail en somme.

Cela ne fut qu'une période d'un vaste discours, qui fut un feu d'artifice de mots tous légers, mais sonores; quelques pensées sentaient l'orthodoxie communiste, mais elles étaient voilées avec tant de précautionneuses pudeurs ! L'Union sacrée devient « l'Union du peuple de France ». La dictature du prolétariat devient « le gouvernement du peuple qui jaillira au moment précis... »

Ce moment précis, Semard n'a pas indiqué qui le fixerait, mais il a laissé comprendre que ce serait son « grand parti ». Comme de bien entendu, tout cela n'est nullement tendancieux; pas plus d'ailleurs qu'une des pages de la *Tribune des Cheminots*, organe officiel de la fédération, qui reproduit la substance d'un tract intitulé « Le parti communiste défenseur des fonctionnaires » et qui consiste à démontrer que les cheminots n'ont et ne peuvent avoir comme défenseurs que les députés communistes, espérant bien qu'aucun cheminot ne se rappellera que Midol et Demusois, tous les deux députés communistes et secrétaires de la fédération, ont trahi leur mandat syndical et la discipline syndicale, au profit de leur mandat politique et de la discipline de leur parti, en votant les 100 francs, au lieu des 150 demandés par la fédération et le cartel des services publics.

Une déclaration qui fera plaisir à nos camaarades cheminots socialistes : Semard a indiqué qu'en 1936, Léon Blum avait laissé notre fédération complètement libre de son action, de sa détermination, après avoir indiqué à une délégation quelle était la situation exacte.

Enfin, il faut indiquer que ce discours contenait tous les ferments qui mènent à la guerre. Acceptation de l'armement à outrance. Demande d'une politique de fermeté, voire même de prestige; que risquons-nous ? Semard compte sur le soulèvement des peuples allemand et italien...

Décidément, la prochaine sera encore fraîche et joyeuse.

Comment a été accueilli ce discours ? Des journaux, le *Peuple*, le *Populaire*, ont parlé d'ovation. Leurs reporters n'ont dû travailler qu'avec leurs oreilles, laissant pudiquement leurs yeux baissés sur leurs feuillets. Du bruit, ah ! oui, certes, beaucoup de bruit; mais ce bruit était-il la conséquence de manifestations de l'unanimité, ou la résultante de la puissance de l'organe d'un certain nombre ? Pour l'observateur impartial, il faut s'arrêter à la deuxième formule et consigner que ce certain nombre comprenait une très large majorité du congrès, mais seulement une majorité.

En effet, que de visages mécontents, que de mines soucieuses, que de regrets, que d'amertumes ! Que sont devenus dans ces débats tous les vieux et les demi-vieux, c'est-à-dire au moins les anciens ? Aucune de leurs grandes et aimées silhouettes n'a défilé derrière ce micro où elles étaient attendues, désirées. Dans le congrès, il y avait une force, une opposition, elle cherchait son homme, son leader pourquoi n'est-il pas venu ?

Où étaient donc les Badinot, les Quertelet, les Thomas, les Clerc, les de Kerdelleau, les Pasquier, les Guignes, les Stauss, les Navez, etc., où étaient-ils tous ces hommes ?

Étaient-ils convertis définitivement aux formules de la démocratie centralisée ? Réservaient-ils leur position ? Désespèrent-ils des cheminots ?

Quelques « accrochages »

Le congrès a eu quelques petits soubresauts avant sa fin, notamment au moment de la discussion de la modification des statuts et pour la désignation des conseillers fédéraux.

Sur les statuts, que de choses à dire, qui ne furent pas dites, parce que les délégués, qui intervenaient, tous jeunes, éprouvaient de la lassitude devant certaines inerties de la part des hommes qui partageaient leur point de vue, mais ne le manifestaient pas. Puis, au moment du vote, une querelle de ménage, Semard aux prises avec la direction du réseau Est, qui voulait deux conseillers de plus, question de place au soleil...

Sur la désignation des conseillers fédéraux, des réunions dans l'extrême Midi, je veux dire en Algérie. Le bureau fédéral a eu la malencontreuse idée de maintenir la candidature de Cavaller, ancien secrétaire de l'Union des syndicats d'Algérie, ayant voici quelque temps donné sa démission. Semard est venu lui-même au micro faire cette proposition, je suppose qu'ainsi il pensait éviter une protestation de Cavaller qui, évidemment, ne doit pas être sans moyen de défense; Semard se croyait sûr de ses amis d'Algérie et comptait ainsi éviter un débat pénible; va te faire fiche; les Algériens ne sont pas amateurs de ce genre de subtilités et volèrent, c'est le terme qui convient, au micro et en avant la fanfare. Le camarade Frey, ex-sociétaire de l'Union P.L.M., envoyé depuis quelque temps comme permanent en Algérie, s'est particulièrement distingué dans un réquisitoire contre Cavaller; ce qui mit ce dernier, qui, éccœuré, avait commencé à pénétrer dans l'ombre de l'inaction, dans l'obligation de monter à la tribune pour réfuter les accusations portées contre lui par Frey, qui, aux dires de Cavaller, a subordonné l'action syndicale aux besoins de la propagande communiste en Algérie.

Quel tollé !

Cavaller descendit de la tribune et c'est dans une manifestation bruyante de fraternité que le débat se poursuivit dans le coin où siégeait la délégation de l'Afrique du Nord.

Cette petite manifestation commençait à passionner le congrès quand le « præsidium » prit la résolution énergique de provoquer l'obscurité et de passer à l'écran « Sur les routes d'acier » film édité par la fédération.

C'est un bon film, qui honore le travail, patronal et prolétarien, avec beaucoup de force.

Pendant tout ce temps les coulisses, comme celles du Parlement, n'étaient pas inactives.

Une commission des résolutions mettait laborieusement sur pied un texte; cette commission siégea fort longtemps; est-ce le manque d'habitude pour la rédaction de texte où la difficulté de se mettre d'accord sur le fond ou sur la forme ?

Je n'ai pu pénétrer le mystère de la commission, mais je crois bien avoir deviné que l'ami Cancoët, du réseau Etat se dépensait pour inclure dans la résolution le maximum de choses que désirent les hommes attachés à l'indépendance du syndicalisme et à la paix.

D'autre part, se réunissait au grand complet le nouveau conseil fédéral; des exécutions avaient été faites à l'occasion de la désignation des conseillers, des exécutions devaient avoir lieu lors de la constitution du bureau fédéral. Au bureau fédéral, il y avait un indésirable, de Kerdelleau, qui est un anticonformiste forcené, un type de tout premier plan. Mais la valeur est-elle suffisante ? Peut-elle faire admettre l'indolence ? Non. L'exécution était donc décidée. La ferait-on seule ? C'était risqué; de Kerdelleau a de nombreux amis et de non moins nombreux admirateurs, son élimination pure et simple aurait pu mettre le congrès en ébullition; aussi pour donner à cette exécution un caractère d'impartialité, a-t-on purement et simplement renvoyé Demusois à ses études parlementaires. Cet important corollaire devait calmer bien des esprits, la prévision était juste et

tout se passa sans récrimination, sans plainte, sans grincement de dents.

A vaincre sans péril...

Ainsi se termina un grand congrès. Le parti communiste peut être fier, Pierre Semard fut grand, fort et adroit, Pierre Semard sort vainqueur de ce tournoi où seul pratiquement il sut s'exprimer, sans pour cela violer la démocratie, mais en sachant seulement la manœuvrer, l'utiliser. Quelle science !

Qui mesurera les conséquences de cette victoire ? Qui mesurera le volume de lassitude, d'amertume, de dégoût, de résignation, de révolte, emporté par de très nombreux délégués, et leurs répercussions sur l'avenir de notre mouvement syndical ?

Ne constate-t-on pas déjà dans de nombreuses fédérations d'indépendance syndicale une perte sensible des effectifs ? La Fédération des cheminots ne court-elle pas les mêmes risques ?

Pour être vivant et fort, le syndicalisme a besoin, non pas d'exprimer et de contenir la volonté d'un parti, ou d'un groupe de partisans, mais d'être d'une manière permanente l'expression de la pensée, de la volonté et de la capacité de lutte de l'ensemble des corporants, ce qui était l'objet d'une résolution que j'avais déposée sur le bureau et dont j'ai tenté vainement d'organiser la défense dans les dernières heures du congrès.

Voici les parties de ce texte concernant l'indépendance syndicale, les revendications et le Front populaire :

Le Congrès, mettant au-dessus de tout l'Unité syndicale, la considérant comme la condition constante et indispensable du maintien des avantages acquis et de nos possibilités d'avenir :

Estime que l'unité réalisée en 1936 a besoin d'être parfaite par la disparition d'un certain nombre de malentendus, œuvre qui n'a pu être réalisée au cours du Congrès, aucun débat n'ayant permis à aucun camarade de s'exprimer d'une manière suffisante, la parole ayant été limitée à un temps ridiculement insuffisant ;

Indique que l'unité ne pourra être en danger à aucun moment si, d'une manière permanente, elle repose sur la synthèse de la pensée, de la volonté, de la capacité de lutte de l'ensemble des corporants ;

Considère que l'indépendance du syndicalisme doit être totale à l'égard des partis et que cette indépendance ne peut se concevoir sans l'interdiction du cumul des mandats syndicaux et politiques supprimant la dualité entre la discipline syndicale et la discipline de parti.

Le Congrès demande que la Fédération mène une action énergique dans le cadre des possibilités du moment et en accord avec le Cartel des Services publics pour obtenir la revalorisation totale de nos salaires et l'application de l'échelle mobile ;

Réclame que l'amnistie ne soit plus un vain mot ; que les révoqués retrouvent leur place dans la plénitude de leurs droits et que les autres sanctionnés, tels ceux de 1934, bénéficient de suite du rétablissement de leur carrière ;

Désire que la campagne utile soit faite pour que la S.N.C.F. ne soit plus une caricature de nationalisation, comme elle l'est actuellement, mais une véritable nationalisation pour deux raisons :

La première, parce que la forme actuelle est contraire aux intérêts des usagers et des corporants.

La deuxième, parce qu'elle discrédite la formule « nationalisation » inscrite d'une façon permanente dans nos cahiers de revendications, ainsi que dans le plan de la C.G.T.

Le Congrès désire que le syndicalisme conditionne sa participation au Front populaire à l'acceptation par ce dernier de compléter son premier programme par un certain nombre de dispositions contenues dans le plan de la C.G.T.

Estime comme indésirable la convocation de Congrès de Front populaire dont l'idée a été lancée par certaine fédération syndicale (Bâtiment) voulant garder au syndicalisme son droit de détermination ;

Réclame qu'en aucun cas, la C.G.T. ou ses filiales ne participent à un gouvernement dans lequel les responsabilités n'auraient jamais leur contrepartie véritable.

Sur la grave question de la guerre, nous nous exprimons ainsi :

Le Congrès n'accepte pas que, sous prétexte de défense nationale, la semaine de quarante heures soit sabotée ;

N'accorde à la guerre aucune valeur révolutionnaire, considérant que les guerres ne sont faites que par les prolétaires, quelle que soit leur nationalité, tenant compte aussi que le prolétariat laisse dans la guerre les meilleurs des siens et que toute guerre débute par l'abandon des libertés au profit de l'état-major ;

Se refuse à s'associer à la psychose de guerre qui se développe actuellement et rendrait la guerre inévitable ;

Demande instamment à toutes les démocraties de reprendre en son entier le problème de la paix, considérant que le fascisme a planté ses racines dans la crise économique mondiale et que le meilleur moyen de le détruire est de supprimer ses causes, c'est-à-dire reprendre les problèmes démographiques et de répartition des matières premières ;

Donne mandat à la Fédération de demander au syndicalisme national C.G.T. et international, P.I. T. F., de suppléer aux faiblesses des démocraties, c'est-à-dire s'opposer à l'extraction des matières premières, à l'exploitation des pétroles et aux transports de toutes matières destinées aux pays bellicistes.

Enfin, la résolution précisait comme suit les conditions dans lesquelles pourrait naître le démocratie dans les congrès fédéraux :

Le Congrès demande que la Fédération mette immédiatement à l'étude un nouveau mode de déroulement des Congrès en tenant compte que trois points très distincts sont à séparer dans les discussions :

1° Questions de catégorie.

2° Questions corporatives.

3° Questions d'orientation

et que les cheminots ne peuvent concevoir une démocratie dans laquelle l'expression de pensée est rendue matériellement impossible par les faits.

J'ai tenu à reproduire ces textes parce que je suis persuadé qu'ils expriment l'opinion moyenne de très nombreux camarades cheminots. J'espère aussi que nombreux sont les hommes libres dans notre corporation qui désirent ne pas connaître un syndicalisme allant vers sa soumission à un parti politique, pas plus qu'ils n'acceptent un syndicalisme guerrier.

Cette résolution était susceptible de grouper autour d'elle tous les hommes de bonne volonté qui songent à l'intérêt de la classe ouvrière et à l'avenir de l'humanité avant la gloire de leur parti, et qui veulent donner au prolétariat son arme la meilleure et la plus efficace : un mouvement syndical libre, indépendant, et résolument pacifiste.

Le Congrès des cheminots doit avoir montré à ces hommes-là le besoin de se grouper.

Ils en ressentiront de plus en plus l'impérieuse nécessité.

C'est la tâche du proche avenir.

VICTOR JOSSE.



Les fonctionnaires feront-ils grève pour l'échelle mobile ?

Une fois encore, une fois de plus, les fonctionnaires sont en lutte avec leur patron.

Mais parce que ce patron est l'Etat et que les fonctionnaires sont étroitement mêlés à toute la vie du pays, le conflit intéresse l'opinion publique et toutes les couches sociales.

Que veulent donc ces fonctionnaires insatiables que M. Caillaux, courroucé, appelle les sportulaires ?

Simplement ne pas trop souffrir du désarroi des hommes et des choses et ne pas voir leur *standing* de vie décroître continuellement, alors qu'ils ont, comme tous, le désir de le voir augmenter.

On s'est habitué à les considérer comme des gens heureux, parce que, bien avant la plupart des autres salariés, ils avaient la sécurité de l'emploi, un salaire connu, des congés payés, une retraite pour leurs vieux jours.

Leurs conditions de travail ont été, jusqu'aux accords Matignon, le désir le plus cher, le critérium envié, de la classe ouvrière.

Conventions collectives, congés payés, assurances sociales, délégués d'atelier, retraite pour les vieux, tout a été inspiré par la situation des fonctionnaires. De ce fait, ils passaient et passent encore, aux yeux de beaucoup, pour des privilégiés.

Eh bien ! examinons rapidement leurs privilèges.

A la suite d'examens ou de concours ouverts sous différentes conditions, un véritable contrat lie l'Etat et les fonctionnaires. Ce contrat est passé pour une période *très longue*, 35 à 40 ans, parfois plus, et c'est ce qui explique ce que nous appelons le traitement moyen budgétaire. A savoir, qu'au début de la carrière administrative, les traitements sont très faibles et vont en augmentant sur un rythme plus ou moins lent.

Pour l'ensemble des fonctionnaires, les échelles de traitement sont aujourd'hui bien au-dessous des salaires servis dans l'industrie ou le commerce pour une situation équivalente. De 10.000 à 120.000 francs, voilà à peu près les chiffres extrêmes.

Mais il est sans doute utile de signaler qu'il y a beaucoup plus de petits traitements que de gros. Un seul exemple. Dans les P.T.T., sur 200.000 agents, en chiffre rond, que compte cette administration, *plus de 150.000 gagnent moins de 15.000 francs par an.*

Il est certainement peu de trusts ou de cartels qui travaillent aussi économiquement que l'Etat !

Mais, parce que les services rendus par les fonctionnaires constituent l'activité des monopoles d'Etat et n'ont en vue que le bien public, les économies portent toujours, depuis la guerre, sur les salaires du personnel.

Depuis 1919, les fonctionnaires ont toujours vu — à part quelques très rares et très courtes périodes — leur pouvoir d'achat diminuer.

Lors de la dévaluation Poincaré ils étaient complètement déclassés et à bout de patience. Le gouvernement d'alors, comme celui d'aujourd'hui, reconnut la légitimité de leurs revendications. Il y fit droit en rajustant leurs traitements au moment de la dévaluation.

Poincaré, en 1930, raisonna ainsi : Le minimum vital est 5 fr. or par jour, soit 1.800 fr. par an. Le franc papier valant les vingt centièmes du franc or, le salaire minimum vital doit être fixé à 1.800×100 , soit 9.000 fr. papier.

20

Si tous les chefs d'Etat qui se sont succédé depuis lors avaient été simplement honnêtes et quelque peu prévoyants, ils auraient réservé, à chaque dévaluation, une part des bénéfices pour rajuster les traitements des fonctionnaires. Comme l'a fait observer le Cartel des services publics, quand la botte de foin augmente, diminue-t-on la ration du cheval du général ? Certes non. Le cheval n'y est pour rien. Son appétit et ses besoins n'ont rien de commun avec les spéculations des marchands de fourrage.

De même quand le gouvernement diminue le franc, les fonctionnaires n'y sont pour rien. Leurs besoins restent les mêmes. Normalement, ils vont même en augmentant. En toute logique donc le gouvernement qui encaisse les bénéfices de la dévaluation doit en réserver une partie pour stabiliser leur pouvoir d'achat. De sorte que, si nous reprenons aujourd'hui le raisonnement de Poincaré, nous constatons, avec les mêmes bases de calcul — et avec la valeur actuelle du franc papier à 8 centimes — que le salaire minimum vital doit s'élever à : $1.800 \times 100 = 22.500$ francs papier.

8

Jamais sans doute l'éloquence des chiffres n'a été aussi frappante et aussi démonstrative.

Songez que les petits fonctionnaires ne réclament que 14.000 francs papier, soit 8.500 francs de moins que leur dû.

Remarquez également que nous restons sur le terrain de l'adversaire si on peut dire et que nous ne forçons en rien les chiffres ou le raisonnement Poincaré, qui, à l'époque où il fut appliqué, était nettement *défavorable* aux fonctionnaires ; car les indices du coût de la vie étaient bien supérieurs au coefficient *cinq* de dévaluation monétaire.

Remarquez encore que si la valeur du franc Germinal a été portée à 20 centimes, c'était pour payer la dernière guerre. Et que, si cette valeur est devenue 8 centimes, c'est parce que les gouvernements ont fait un trou de 50 milliards pour préparer la prochaine.

Les fonctionnaires, tous pacifistes (nous mettons à part les militaires), ont donc doublement raison de protester.

Mais à toutes leurs protestations les gouvernements font la sourde oreille. Fin 1937, ils ont eu 100 francs d'augmentation alors qu'ils en réclamaient 150. Ce dernier chiffre étant un minimum indispensable, considéré par eux comme un simple acompte.

En juin 1938, ils réclamaient un peu plus, leurs situations s'étant fortement aggravées. Ils n'ont rien eu, pas même des promesses. Pire, on s'est moqué d'eux royalement. Ou démocratiquement, puisque Parlement et gouvernement n'ont même pas pris la peine de discuter leurs revendications

et ont opposé un refus brutal à toutes les demandes.

Les responsables du Cartel des services publics n'en sont pas encore revenus. Ce qui arrive n'était pourtant pas difficile à prévoir. La maladresse avec laquelle fut conduite la dernière campagne pour les 150 francs, les discours prononcés au congrès de la Fédération des Fonctionnaires par Laurent et Neumeyer en particulier, l'esprit politicien et corporatif de cette Fédération qui commande en maîtresse au Cartel confédéré, tout permettait de prédire l'échec.

Et nous ne parlons pas des circonstances extérieures à cette bataille syndicale. Union sacrée, congrès de Royan promettant longue vie au ministère, parti communiste s'accrochant désespérément et hypocritement au programme du Front populaire, guerre d'Espagne, inquiétudes tchécoslovaques, etc., etc.

Nous ne voulons voir que le côté syndicaliste de l'affaire et de la bataille engagée.



Tant que les responsables du mouvement syndical des fonctionnaires s'imagineront, pour des raisons que nous ne voulons pas discuter aujourd'hui, que le syndicalisme des fonctionnaires est différent du syndicalisme ouvrier, ils feront des fautes grossières et ils enregistreront des échecs successifs de plus en plus graves qui tueront leur mouvement.

Il ne nous appartient pas de demander à Laurent de prendre la succession de Briand, propagandiste farouche et éloquent de la grève générale, mais tant que Laurent et ses amis permanents professeront que la grève des fonctionnaires est une catastrophe qu'il faut éviter à tout prix, les possibilités d'action des syndicats de fonctionnaires seront à peu près nulles.

Or qu'on le veuille ou non, que ce soit agréable ou désagréable, heureux ou malheureux, facile ou difficile, tout en définitive se résout par une question de volonté, de virilité, de force.

A un moment donné de la discussion, ce sont toujours les mêmes arguments qui apparaissent. Il est inutile alors de les répéter sur tous les tons, il faut choisir, se décider, agir.

L'action comporte, pour les fonctionnaires comme pour les autres, différents moyens, dont l'ultime est la grève.

Dans la pratique, fort heureusement d'ailleurs, la menace de la grève évite bien souvent la grève elle-même. Encore faut-il que les deux adversaires face à face, également résolus et prêts, soient persuadés mutuellement du courage et de la conviction de l'antagoniste.

Or le Cartel confédéré des services publics, pour des raisons que nous n'avons pas à préciser ici, semble s'être complu à administrer la preuve qu'il n'irait jamais jusqu'à la grève.

Tous les parlementaires le savent, les chefs de parti bien mieux et bien plus que les autres, car les relations sont étroites et cordiales entre les responsables politiques et syndicaux.

Quant aux ministres, ils en sont absolument certains et ils ont en mains bien des moyens (tous ceux des patrons et plus) pour faire naître l'hésitation ou créer la division.

Du côté des troupes, les meilleurs, les plus actifs, les plus courageux le savent aussi. Depuis des années il sont soumis au régime de la douche écossaise, et ils sont las aujourd'hui de la courdisse et du bluff de leurs responsables. Le fossé se creuse dans ce milieu syndical entre militants et permanents. Reste la masse assez indifférente, assez mal éduquée sur laquelle, la misère et la déma-

gogie aidant, on peut agir pour la faire marcher. Mais ce ne sera qu'un coup de tête, un feu de paille, un mouvement plus dangereux qu'efficace. Il est urgent que tous les responsables se mettent sérieusement à l'œuvre pour préparer une lutte qui s'annonce difficile mais inévitable.

Inévitable si, vraiment, les objectifs visés sont l'échelle mobile et la revalorisation des traitements.

Evitable peut-être, si l'on se contente d'une amonction chichement accordée qui obligera les fonctionnaires à remettre ça quelques mois plus tard.

Nous ne voulons pas ici faire des prophéties sur le déroulement et l'issue de la bataille... disons envisagée. Nous nous contenterons de dire que, responsables du Cartel et députés n'oublient, ni les uns ni les autres, qu'il y a des électeurs et des élections. Ça rime assez bien avec concessions, également avec corporations, mais pas du tout avec syndicalisme.

MOWGLI.

Paralyser la guerre...

La conférence du Centre syndical d'action contre la guerre, qui s'est tenue à la Pentecôte, a marqué sur le problème de la paix, un pas en avant dans le redressement du mouvement syndical.

Non seulement elle a réuni les divers éléments qui luttent contre la guerre dans leurs organisations syndicales; mais, de la confusion et de l'ignorance, savamment entretenues par les somnifères syndicaux, elle a fait surgir les moyens d'action propres à la classe ouvrière, qui, bien employés, doivent faire reculer les gouvernants quels qu'ils soient et les obliger à régler pacifiquement les conflits résultant des contradictions économiques du régime capitaliste.

Il importe donc de poursuivre la besogne déjà commencée et qui va s'amplifier, sans exclure les discussions ou plutôt les échanges d'idées sur les meilleurs moyens à employer pour paralyser la guerre.

Sur les plans politique et économique la grève générale a fait ses preuves

Depuis 1919, la bourgeoisie nous promet la paix. Les discussions et les institutions qu'elle a créées n'aboutissent qu'à la guerre. Il faut se substituer à la bourgeoisie défaillante et organiser l'action directe du prolétariat.

Ayant en mains l'appareil de production capitaliste, il est aisé de voir ce quel puissant moyen d'action le prolétariat dispose. Il faut qu'il apprenne à s'en servir au bon moment. Il n'y a pas une grande propagande à faire pour qu'il le comprenne car février 1934, qui a été le signal du redressement de la classe ouvrière par « l'action directe », a préparé juin 36, et nous avons démontré la capacité d'action ouvrière.

Les occupations d'usines, c'est-à-dire la force consciente du prolétariat, mise en action pour son propre compte et sous son contrôle direct, ont cessé, parce que les cadres syndicaux (contrôlés pour la plupart pour le P.C.) aguerris dans la lutte politicienne et détenant les leviers de commande, ont pu freiner la classe ouvrière en profitant de son inexpérience.

Juin 36 fut pour nous le départ de l'action spécifiquement ouvrière et, par là même, révolutionnaire. Le fait de garder les moyens de production entre nos mains et même, dans certaines boîtes, de vouloir les faire tourner à notre profit, montre une maturité sociale, encore confuse certes, mais qui tendra à s'éclaircir au fur et à mesure que l'action se développera.

C'est pourquoi cette action ne fut pas combattue ouvertement, mais minée par l'appareil bureaucratique syndical et politique.

De notre mouvement d'émancipation sociale, on a fait une suite de petites réformes que la pause enterre progressivement.

On comprend mieux aujourd'hui la grève générale de février 1934. Menacés par le fascisme d'être dépossédés de leurs privilèges, comme le furent ceux d'Allemagne, d'Italie et d'Autriche, nos dirigeants ont déclenché l'action directe du prolétariat. La grève générale fut alors l'arme favorite des fonctionnaires syndicaux et politiques. Mais, lorsque la classe ouvrière prétend s'en servir contre la guerre, ou pour sa défense vitale, cette même grève générale devient une utopie.

Pourquoi l'ignorer dans la lutte contre la guerre ?

Si l'idée de grève générale est tant combattue par nos dirigeants, c'est qu'elle est le moyen propre du syndicalisme indépendant, et qu'elle échappe ainsi à leur emprise. C'est pourquoi elle est traitée d'utopie et, chaque fois qu'un ouvrier la propose, il fait contre lui l'unanimité des cadres syndicaux.

Les partis politiques ont pourtant lié la grève générale à la prise du pouvoir. Leurs dirigeants savent fort bien que c'est une nécessité absolue pour la conquête du pouvoir politique, de s'appuyer sur la classe ouvrière et par là même sur son action directe et concrète, « la grève générale », pour réaliser leurs desseins. Reconnaisant cette force quand elle les sert, ils la réprouvent quand elle nous sert.

Pour arrêter le fascisme en février 34, elle fut nécessaire et d'une efficacité absolue. Pour améliorer nos conditions de travail et de vie en juin 36, ce fut une arme qui réalisa en quelques jours ce que le Parlement promettait depuis des années. Pourquoi contre la guerre, serait-elle une utopie ? Il est certain qu'elle ne laisse pas aux dirigeants ouvriers la quiétude des institutions bourgeoises de paix, et qu'elle vaudra à ceux qui la prôneront autre chose que des ministères.

Pour arrêter le fascisme en février 34, elle fut nécessaire et d'une efficacité absolue. Pour améliorer nos conditions de travail et de vie en juin 36, ce fut une arme qui réalisa en quelques jours ce que le Parlement promettait depuis des années. Pourquoi contre la guerre, serait-elle une utopie ? Il est certain qu'elle ne laisse pas aux dirigeants ouvriers la quiétude des institutions bourgeoises de paix, et qu'elle vaudra à ceux qui la prôneront autre chose que des ministères.

Cependant, plus que tout autre, la grève contre la guerre, bien préparée et largement expliquée, serait comprise par toutes les couches de la population (ouvrières, paysannes, moyennes) cherchant en vain un moyen d'échapper au massacre. Il ne s'agirait pas d'un acte insurrectionnel visant à la prise du pouvoir au profit d'un ministère, ni d'un mouvement d'expropriation, mais d'une action salvatrice pour le pays tout entier, menacé d'être précipité dans le massacre et la ruine par des fous dangereux.

Car les terribles moyens mis à la disposition des militaires font de la guerre moderne une calamité aussi redoutable que tous les fléaux de la nature contre lesquels nous ne pouvons encore rien.

Contre la guerre, nous pouvons tout. C'est à la classe ouvrière de prendre la direction du combat en se préparant à paralyser les forces de destruction.

Mais pour cela, elle doit demander à ses dirigeants pourquoi ils ignorent volontairement le meilleur moyen de lutter contre le fléau que rien ne justifie.

La valeur de la grève préventive

Faire la grève générale le jour de la déclaration de guerre est évidemment une utopie. Si la bourgeoisie peut arriver à ce moment sans réaction du côté ouvrier, elle aura gagné la partie. Aussi, c'est avant qu'il faut éprouver notre puissance en déclenchant des actions démonstratives obligeant l'appareil diplomatique et militaire à s'orienter vers les accords et non vers la guerre. La grève générale préventive de 24 heures, avec un mot d'ordre clair de lutte contre la guerre et d'opposition absolue à toutes les guerres impérialistes, redresserait le mouvement syndical et lui donnerait la direction de cette lutte. Notre camarade Caubel avait demandé au congrès de choisir une date évocatrice comme celle du 2 août. Cette idée aurait dû être reprise.

Sans rejeter toutes les autres formes de lutte (arrêt de l'exportation des matières premières, campagne pour l'arrêt de fabrication des arme-

ments, lutte pour le retour aux 40 heures dans les usines d'aviation, lutte contre la presse bourgeoise et ouvrière qui empoisonne journellement l'esprit des ouvriers), je reste persuadé que l'action directe, préventive, est notre seul moyen de salut.

De plus elle aurait un profond retentissement chez nos camarades ouvriers des pays totalitaires.

En tous cas, fidèles à l'esprit révolutionnaire et internationaliste, nous aurons montré le chemin et frayé la voie à notre libération

ALBERT WALTER,
des Métaux parisiens.

CENTRE SYNDICAL D'ACTION CONTRE LA GUERRE

Commandez la « Feuille » du 1^{er} août

Après son tract du 14 juillet : « Le peuple français va-t-il se battre pour la Tchécoslovaquie ? », le Centre syndical d'action contre la guerre édite, pour le 1^{er} août, vingt-quatrième anniversaire du déclenchement de la guerre mondiale, un deuxième tract intitulé : « Non ! le syndicalisme n'accepte pas la guerre ».

Reproduisant les principaux extraits des résolutions des congrès tenus avant la guerre par la C. G. T. — textes qu'il faut mettre sous les yeux des syndiqués de 1938 — ce tract rappelle, entre autres, la déclaration courageuse de la Fédération des Métaux, en pleine guerre, le 1^{er} mai 1915, disant : « Cette guerre n'est pas notre guerre ! »

Les militants qui n'auraient pas encore fait parvenir leur abonnement à Giroux sont invités à le faire d'urgence, aux conditions ci-après :

5 exemplaires de chaque numéro pour trois mois : 5 francs; 10 exemplaires de chaque numéro pour trois mois : 9 francs; 20 exemplaires de chaque numéro pour trois mois : 18 francs; 50 exemplaires de chaque numéro pour trois mois : 45 francs; 100 exemplaires de chaque numéro pour trois mois : 90 francs.

Commandes à Giroux, 67, rue de Turbigo, Paris (3^e) et règlements à Maupieux, 46, rue de Babilone, Paris (7^e). Chèque postal 1959-32, Paris.

La note du trésorier

Nous n'avons pas de permanents et nous n'en aurons pas. Tout le travail du Centre syndical se fait bénévolement, d'autre part, nous ne percevons pas de cotisations. Alors, comment vivons-nous ?

Nous vivons des souscriptions volontaires de nos amis. Nous vivons — aussi et surtout — de la vente du Manifeste de la conférence de la Pentecôte et des cartes postales illustrées que nous avons éditées.

Rappelons les prix fixés :

Manifeste : Cinquante, 13 fr.; cent, 25 fr.; mille, 200 francs;

Cartes postales : 4 cartes et 4 manifestes contre 8 timbre à 0 fr. 65, soit 5 fr. 20; douze cartes, 10 fr.; 24 cartes, 20 fr.; 50 cartes, 40 fr.; 100 cartes, 75 francs.

À parler franc, il faut que chacun « investisse » une ou deux dizaines de francs dans la lutte contre la guerre. Au moment des vacances où l'on va dépenser les économies de l'année, cette pincée de sous — considérant l'emploi qui en est fait — ne saurait être refusée.

Permanence

Les camarades de passage à Paris désireux de se renseigner sur l'activité du Centre syndical peuvent trouver Chambelland, les cinq premiers jours de la semaine, à la Permanence du Syndicat des Correcteurs, 3^e étage, bureau 2, 67, rue de Turbigo, Paris (3^e), le soir de 17 h. 30 à 18 h. 30. (Métro : Arts et Métiers).

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU SYNDICAT

DE L'ENSEIGNEMENT DU RHONE :

L. Emery

1918-1938 : PANORAMA DE VINGT ANNEES

La Paix qui n'est pas encore faite...

Les traités de 1919. — De Clemenceau à Poincaré. — Locarno et les tentatives de négociation. — La faillite des réparations et du désarmement. — L'essai de reconstitution d'un front antiallemand. — La dislocation du front de Stresa et l'échec de la sécurité collective. — La désagrégation de la S.D.N. — Retour à la tradition. — Conclusions et documents.



Une brochure de 32 pages : 2 francs. Les 5 brochures : 7 francs.
Les 10 : 12 francs. Les 400 : 90 francs. Commandes à André Lavenir,
2, rue Maurice-Boucher, Lyon (VII^e); chèque postal Lyon N° 4.34.

Georges Dumoulin

Ancien secrétaire de la C.G.T.,

Secrétaire de l'Union des Syndicats du Nord



Carnets de route

QUARANTE ANNEES DE VIE MILITANTE

Préface de RENE BELIN



Editions de « L'Avenir », 23, place Rihour, à Lille. — Un volume de 320 pages,
avec huit hors-texte : 15 francs. Franco : 16 francs; chèque postal N° 503.55 Lille.

En vente à « Syndicats », 8 boulevard Magenta, Paris (X^e).

Une merveille d'art qui est un document

31 ESTAMPES DE SIM

Magnifique album édité par la F.A.I. sur la Révolution espagnole du 19 juillet 36

En vente aux bureaux de la R. P. Prix : 10 francs; franco : 13 francs



Sont également en vente à la « R. P. » :

BORIS SOUVARINE : Cauchemar en U.R.S.S.	2.—
GRUPE INTERNATIONAL (marxistes-léninistes) : De la Révolution de Lénine à la contre-révolution de Staline	2.50
ANNE DARBOIS : Pourquoi j'ai quitté « Nouvel âge »	5.—
JOAQUIN MAURIN : Révolution et contre-révolution en Espagne	15.—
DANIEL GUERIN : Fascisme et grand capital	18.—
ALFRÉD ROSMER : Le mouvement ouvrier pendant la guerre	36.—

Ainsi que les éditions de la « R. P. » :

YVON : Ce qu'est devenue la Révolution russe	2.50
HORRABIN : Précis de géographie économique	9.—
LOUZON : L'économie capitaliste	12.—
CHAMBELLAND : Le statut moderne du travail	0.50